

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIERRE FORTIN, président  
M. MICHEL GERMAIN, commissaire  
M. JACQUES LOCAT, commissaire  
Mme NICOLE TRUDEAU, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE L'INDUSTRIE DES GAZ DE SCHISTE AU QUÉBEC**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 12**

---

Séance tenue le 24 novembre 2010 à 13 h 30  
Salle du Club Lions Laurier-Saint-Flavien  
16, rue des Érables  
Saint-Flavien

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2010  
 SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
 MOT DU PRÉSIDENT ..... 1  
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
 M. GASTON CADRIN ..... 2  
 CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ..... 10  
     M. Martin Vaillancourt  
     M. Maurice Sénécal  
     M. Raymond Cimon  
 M. GEORGES BERGERON ..... 18  
 ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DE LA ZONE DU CHÊNE ..... 23  
     M. Jean-Pierre Ducruc  
     Mme Sandrine Desaulniers  
 REPRISE DE LA SÉANCE  
 Mme GINETTE PAQUIN ..... 33  
 UNION PAYSANNE ..... 41  
     M. Denis Dessaint  
 M. DOUG McLINKO ..... 44  
 GROUPE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE SUR LES EAUX SOUTERRAINES ..... 61  
     M. Vincent Cloutier  
     M. Alain Rouleau  
 GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI ..... 75  
     M. Denis Landry  
     M. Jacques Thériault Watso  
 M. MICHEL HENRY ..... 84  
 DROIT DE RECTIFICATION  
 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
 DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS ..... 87  
     Mme Francine Audet  
 TALISMAN ENERGY ..... 88  
     M. Vincent Perron

**SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2010**  
**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs bonjour. Bienvenue à cette douzième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec.

10

Bienvenue également à ceux et celles qui suivent nos travaux sur Internet.

Je suis Pierre Fortin, je préside cette commission d'enquête et je suis secondé par monsieur Michel Germain, Jacques Locat et Nicole Trudeau.

15

Nous allons poursuivre les présentations des mémoires par les participants.

Le temps imparti est d'une quinzaine de minutes par présentation, le cas échéant, quelques minutes pour échanger avec la Commission.

20

Si votre présentation devait être plus longue, je vous invite à en faire un résumé, afin de permettre un échange avec la Commission, car vos mémoires ont déjà été lus.

25

Cet après-midi, nous avons neuf (9) présentations. Il est important, par équité, par respect, envers les personnes inscrites, de respecter l'horaire fixé et de terminer tout près de quatre heures et demie (4 h ½) cet après-midi.

30

Si ce n'est déjà fait, je demande aux personnes inscrites de se présenter à l'accueil pour aviser la coordonnatrice de leur présence. Nous pourrions ainsi respecter l'ordre d'inscription de l'horaire.

Il est aussi possible d'exercer un droit de rectification. Les personnes qui désirent faire une telle rectification doivent s'inscrire au registre à l'arrière.

35

Je rappelle que le droit de rectification ne peut être utilisé que pour corriger les faits ou les données et non les contester ou remettre en question un commentaire ou une opinion exprimée. Par exemple, si une personne affirme que cette salle peut accueillir trois cent vingt-cinq (325) personnes alors que la capacité du permis émis pour son exploitation en est de cent (100), il peut demander une rectification.

40

45 Le BAPE a élaboré des règles de participation visant à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées. Elles portent notamment sur le respect du droit d'auteur et sur le respect de la vie privée des personnes. Certaines règles ont trait aux propos qui ne doivent pas, par exemple, être diffamatoires ou injurieux.

Aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation ne sera tolérée, et je me réserve le droit d'interrompre une présentation qui ne la respecterait pas.

50 Je vous rappelle que des propos qui ne respecteraient pas ces règles vous exposent à d'éventuelles poursuites de la part des personnes qui s'estimeraient lésées.

---

55 **PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**  
**GASTON CADRIN**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

60 Maintenant, j'inviterais notre premier interlocuteur, monsieur Gaston Cadrin.

**PAR M. GASTON CADRIN:**

Bonjour.

65 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonjour monsieur.

70 **PAR M. GASTON CADRIN:**

Alors mon nom est Gaston Cadrin, vous l'avez dit. Je suis géographe, j'ai une maîtrise en science de l'environnement. J'ai été président du GIRAM, du Groupe d'initiatives et recherches appliquées au milieu, donc j'ai une bonne expérience des BAPE. On a connu entre autres le BAPE Rabaska qui est passé à l'histoire.

75 Et je suis présentement, mon mémoire est individuel, mais je suis aussi engagé dans un groupe d'actions municipales qui s'appelle Lévis Autrement qui a été lancé la semaine dernière.

80 En introduction donc, tout d'abord lorsqu'on a entendu parler des gaz de schiste, beaucoup de gens se sont réjouis au Québec, dont moi-même sur le coup. Quand on voit ça, il va y avoir tant de milliards de pieds cubes de gaz, donc c'est sûr que ça éviterait d'en importer de l'Ouest.

85 Mais lorsqu'on a appris, les Québécois en général, les procédés, les impacts d'exploitation de cette énergie, finalement beaucoup de Québécois et Québécoises informés l'ont de plus en plus comparé aux sables bitumineux. On sait c'est quoi les sables bitumineux.

90 En plus, on sait aussi que ça rapportera très peu au Québec, et de la façon qu'on l'exploite, avec très peu de retombées économiques, de la façon qu'on se prépare à l'exploiter, j'appelle ça, moi, l'exploitation de quêtoux, comme on le fait un peu dans les pays en voie de développement. C'est malheureux.

95 Et c'est pour ça qu'aujourd'hui, il y a peut-être soixante-sept pour cent (67 %) des gens dans les sondages qui disent qu'ils sont plus ou moins favorables à cette exploitation.

100 Vous êtes là pour justement appliquer le développement durable. Le BAPE, c'est là pour ça, en partie. Or le gouvernement, on sait qu'il veut créer de la richesse. Il a déjà annoncé, il a déjà émis, par le ministère des Ressources naturelles, au moins six cents (600) permis, à ce que j'ai lu, d'exploration.

105 La ministre Normandeau a dit, il faut alléger tout le processus réglementaire pour faire en sorte que ce soit plus simplifié pour l'industrie, et le ministre Bachand, dans son dernier énoncé de budget, accordait, je cite "la mise en place d'un congé de redevances de cinq (5) ans pouvant atteindre huit cent mille dollars (800 000 \$) par puits pour les puits de gaz naturel en production d'ici la fin de 2010".

110 Alors vous voyez qu'on allait de l'avant à pleine vapeur, à plein gaz sur les machines pour favoriser les entreprises pour exploiter ces gaz, sans aucune vérification sur l'acceptabilité sociale et aussi les impacts environnementaux.

115 C'est très malheureux dans ce Québec qu'on dit qu'on veut appliquer le développement durable. On se gargarise du terme à bien des occasions.

Donc on passait de l'exploration à l'exploitation sans que la population s'en rende compte. Heureusement, il y a eu une montée de boucliers, une levée de boucliers, et on a convoqué le BAPE à la vapeur.

Alors vous êtes là pour ça, pas pour analyser le projet, pour voir s'il est conforme au développement durable, mais vous êtes là pour encadrer l'exploitation, parce que le gouvernement

120 a dit déjà au départ, je crois, à moins que je me trompe, que c'était donc – il était favorable, mais vous deviez l'encadrer!

125 Pour moi, il y a pas d'urgence. Pourquoi on se presse? Ces gaz-là sont là depuis quatre cent cinquante millions (450 M) d'années, on pourrait peut-être attendre encore quelques années pour prendre le temps de tout analyser la question.

130 Un des meilleurs – sur le développement durable, face aux investissements, c'est malheureux comme je l'ai dit, on cherche à créer de la richesse, mais on se pose pas la question sur le développement durable – un des meilleurs baromètres pour démontrer notre adhésion au développement durable, c'est toute la filière énergétique.

135 Or, on sent à ce niveau une improvisation vraiment scandaleuse. On a juste à se rappeler, vous connaissez le dossier, le Suroît, centrale de production électrique au gaz. TransCanada dans le Parc de Bécancour, qu'on a accepté, dont on a dépensé quatre cent cinquante millions de dollars (450 M\$) depuis trois (3) ans pour pas que ça produise.

140 Les ports méthaniers, aïe, ça en prenait deux (2). On en a accepté deux (2), autorisé deux (2), alors qu'on n'avait même pas besoin de la moitié d'un (1)!

145 Alors c'est comme ça au niveau de l'énergie. On sent l'improvisation, puis les gaz de schiste sont arrivés, et vous l'avez sentie, vous avez lu les journaux comme nous avant d'être nommés là, que c'était un peu la même chose.

150 Donc dans le cas des terminaux méthaniers, monsieur Béchar, vous vous rappelez, il avait dit, il venait d'être nommé ministre de l'Environnement, on est favorable aux ports méthaniers.

155 Dans le cas des gaz de schiste, le gouvernement a dit, on est favorable à l'exploitation des gaz de schiste.

Nous vous dispenserons du déroulement du BAPE Rabaska en particulier qui a entaché la crédibilité des fonctionnaires et de plusieurs ministères et surtout celle du Bureau d'audiences sur l'environnement avec le rapport le plus complaisant jamais produit, reflet du discours du promoteur, et des mémoires copiés-collés des pro-Rabaska. On espère que celui-ci sera différent.

Alors quel est le mandat qui aurait dû être confié au BAPE, d'après moi, c'est celui-ci! Le mandat prioritaire aurait dû être de vérifier la pertinence et la justification de l'exploitation des gaz de schiste au Québec sous l'angle des principes du développement durable, c'est le mandat d'un BAPE.

160 En d'autres mots, la question est simple: est-ce un choix énergétique valable et le meilleur  
d'utiliser et d'exploiter le territoire pour les générations actuelles et futures? C'est ça la question  
que vous avez à répondre.

165 Quels sont les impacts maintenant de cette exploitation présumée sur le territoire québécois?  
N'oubliez pas une chose, on vous l'a probablement dit, ça se situe au coeur de l'écoumène  
québécois où la population est le plus densément peuplée, la vallée du Saint-Laurent, la vallée de  
l'Outaouais.

170 Donc il faut vérifier si cette activité-là est compatible avec les multiples usages actuels et  
futurs de cet espace. C'est sûr que les impacts, je vais passer vite, parce que je trouve que le  
ministère du Développement durable, dans son document DB1, en a sorti beaucoup d'impacts que  
j'endosse, mais je reproche une chose, c'est qu'ils n'ont pas eu le temps de les analyser en  
profondeur. Ils les énumèrent, comme j'aurais pu les énumérer, comme beaucoup de monde les  
ont énumérés dans les mémoires, alors ils ont parlé de traitement des eaux usées, de pollution de  
l'air, contamination de l'eau, les nombreux produits chimiques, etc., etc.

175 Mais je vais parler un peu plus de la conciliation des usages d'exploiter les gaz de schiste et  
les usages existants. Je pense que ça, j'ai pas vu apparaître ça entre autres dans les  
considérations du ministère du Développement durable.

180 Donc il y a déjà dans la vallée du Saint-Laurent, il y a beaucoup d'activités, quelles soient  
industrielles, agricoles, touristiques. Il y a le milieu rural, il y a le milieu urbain, et on est au coeur  
de ce milieu-là, avec les gaz de schiste.

185 Donc tout d'abord, au niveau des activités agricoles, est-ce qu'on examine, on a deux pour  
cent (2 %) de terres agricoles au Québec sur notre territoire, est-ce qu'on examine, est-ce qu'on va  
examiner les impacts que ça va avoir avec deux hectares (2 ha) ici, deux hectares (2 ha) là, pour  
chaque puits, les chemins, etc.

190 Alors j'ai analysé juste pour, par exemple, pour les trois mille (3000) puits qu'on prévoit, selon  
le ministère des Ressources naturelles, entre 2015 et 2025, ça équivaut à peu près à six mille  
hectares (6000 ha) qui est un peu scrapé, soit vingt-deux (22) parcs industriels tels que Rabaska à  
Lévis, qui équivalait à deux cent soixante-treize hectares (273 ha) qui ont été dézonés par-dessus  
la tête de la CPTAQ, pour justement permettre au gouvernement de passer son décret.

195 Alors il y a aussi tous les impacts au niveau des activités touristiques, au niveau des activités  
d'un milieu rural. Est-ce que ça aura pas un effet tellement déstructurant pour les activités  
agricoles et les activités touristiques que finalement, il va y avoir une perte de la valeur

économique de ces milieux-là, une perte de paysage, une perte d'activités touristiques donc. Et cela, ça a une valeur économique aussi.

200

Il y a pas juste les gaz, l'exploitation du gaz qui a une valeur.

Donc un autre point que j'aborde, on ne peut faire fi de la nécessité d'un aménagement cohérent du territoire pour une poignée de gazo-dollars!

205

Alors on prétend, je pense que j'ai lu que c'est à peu près cinquante-sept millions (57 M\$) par année. C'est vraiment ridicule, c'est des bagatelles, surtout que ça va profiter aux entreprises étrangères, ça va profiter très peu au Québec.

210

Donc depuis les années, au niveau de l'aménagement du territoire, je pense que c'est important d'insister là-dessus, parce que depuis les années soixante-dix, on a fait des efforts énormes au Québec pour avoir un aménagement plus cohérent. On s'est doté d'instruments, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Loi sur la protection du territoire agricole, la Loi sur la qualité de l'environnement, la Loi sur le développement durable. Donc on s'est doté d'instruments

215

pour faire en sorte qu'on développe notre territoire de façon plus harmonieuse.

Donc si on regarde ça, on débarque dans ce territoire-là, dans cet espace vital qu'on cherche à bien aménager, et la Loi sur les mines balaie tout ça, même avec les amendements qu'on veut y faire. C'est sûr qu'il y a les cimetières qui sont exemptés, semble-t-il, de l'exploitation, puis il y a certains territoires que le ministre peut-être se réserve le droit pour intérêt public de ne pas permettre l'exploitation.

220

Donc ce que j'en comprends, c'est que ce droit accordé aux exploitants, en vertu de la Loi sur les mines!

225

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "... leur permet...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 10, dernier paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, "... des citoyens.")**

230

En effet, l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, vous le savez, tasse carrément les droits des municipalités, donc ils peuvent pas empêcher le jalonnement puis la désignation de claims ou d'explorations, etc.

235

Donc quant à la Loi sur la protection du territoire agricole, c'est la seule avec peut-être quelques mesures environnementales qui va réussir à protéger un petit peu l'exploitation éventuelle des gaz de shale ou de schiste.



240 Et si les municipalités refusent par exemple une résolution, dans une résolution, de dézoner telle partie, le gouvernement est-ce qu'il va faire comme dans Rabaska, il va faire un décret, "tock", ça peut passer quand même!

Dans un tel contexte, les municipalités, susceptibles d'être concernées par une exploitation éventuelle des gaz de schiste, ont raison d'être inquiètes pour la gestion future de leur territoire.

245 D'autant plus que la Loi sur les mines, vous savez, c'est des concessions de vingt (20) ans qui sont renouvelables trois (3) fois dix (10) ans, ce qui fait un total, le maire qui veut gérer sa municipalité, peut-être qu'il durera pas cinquante (50) ans, mais les citoyens, les futures générations vont être prises pour avoir des puits de gaz peut-être jusqu'à cinquante (50) ans dans leur décor.

250 Or, la question qu'on se pose pour finir: doit-on exploiter cette ressource à court terme? Doit-on tout simplement l'exploiter?

255 Alors de la façon dont le dossier de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste a été amorcée, à la lumière des considérations suivantes que je vous énumère rapidement!

260 L'absence d'études indépendantes et de données fiables sur les risques environnementaux. On n'en a pas d'études indépendantes, et c'est malheureux et je pense que le BAPE, à moins que vous alliez en chercher dans les prochaines semaines, mais actuellement, ce qui est sur votre site, on n'en a pas vu d'études vraiment indépendantes d'experts, etc., dans le domaine.

265 L'absence d'études multicritères qui vraiment analysent les coûts et bénéfices. Est-ce que c'est bon d'exploiter ça dans la vallée du Saint-Laurent puis pour les communautés en place? Est-ce que ça va être un plus ou ça va être un moins, finalement, pour chaque communauté?

270 Quelles sont les difficultés appréhendées de faire coexister ces activités de forage, de stockage de produits chimiques et de transport d'hydrocarbure, de transport d'eau, etc., dans des milieux fortement densifiés ou ruraux même, dans un milieu rural, déjà convoité pour de multiples usages? Les faibles retombées économiques à l'État québécois, des emplois temporaires puis cinquante-six millions (56 M\$) par année.

275 La destruction de notre environnement et nos milieux habités pour en faire un terrain de jeux de vingt-sept (27) entreprises, composées majoritairement par des juniors, qui seront absorbées très bientôt par des multinationales ou des étrangères.

L'incertitude actuelle que ce type d'exploitation peut répondre aux principes du développement durable tel qu'énoncé dans la loi de 2006.

280 Les informations partielles fournies jusqu'à maintenant par les représentants de cette filière  
gazière potentielle, par les représentants du ministère des Ressources naturelles, du ministère du  
Développement durable, etc.

285 Un autre point, la pertinence d'exploiter rapidement cette ressource polluante dite de  
transition dans un contexte de surplus d'énergie et de prix très bas du gaz naturel. Il y a pas  
d'urgence donc.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 14, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "L'absence de...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 14, 2<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, "... en 2007...")**

290 Et que le Québec a accepté sous prétexte, le ministre Béchard, je m'en rappelle très bien, a  
dit, on va manquer de gaz au Québec, quand on a autorisé Rabaska. C'est tu ridicule, finalement,  
de dire des choses comme ça alors qu'il savait très bien que le ministère des Ressources  
naturelles octroyait des permis d'exploration, et qu'en Pennsylvanie, on exploitait des gaz de  
schiste.

295 Pour toutes ces raisons et en vertu du principe de précaution, je recommande fortement de  
surseoir pour au moins une décennie, peut-être plus, au développement des gaz de schiste dans  
la vallée du Saint-Laurent ou à proximité de toute zone habitée.

300 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 14, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Cette recommandation...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 14, dernier paragraphe, 6<sup>e</sup> ligne, "... d'acceptabilité sociale.")**

305 Mais je pense pas qu'on introduise ça dans la Loi sur les mines, mais peut-être que c'est  
plus une recommandation que vous pourriez faire. Donc qu'au moins, si les communautés en  
veulent, écoutez, si elles en veulent, puis elles sont unanimes d'en vouloir ou il y a une grande  
majorité, bon, ça fait partie de l'acceptabilité sociale, c'est un principe du développement durable, il  
faut voir, alors ce serait peut-être à considérer.

310 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 14, dernier paragraphe, 6<sup>e</sup> ligne, "De plus...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 14, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, "... et plus  
environnementale...")**

315 Parce qu'on aura peut-être les moyens un peu moins risqué, le principe de précaution,  
d'exploiter cette ressource qui va avoir une plus grande valeur, mettons, dans quinze (15) ans,  
dans vingt (20) ans, dans trente (30) ans, parce qu'on sait que les ressources hydrocarbures sont

320

en train de diminuer de plus en plus sur l'échelle de la planète et donc vont être de plus en plus recherchées et vont valoir beaucoup plus cher, mais à condition que peut-être le Québec s'organise pour en profiter davantage.

Merci beaucoup.

325

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci. Monsieur Locat.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

330

J'ai une question, la première, bon, c'était quand vous dites à la fin, bon, se donner le temps de créer de meilleures connaissances des impacts de cette exploitation, est-ce que vous, dans votre esprit, ce serait possible d'avoir des études pilotes ou des choses semblables ou si la connaissance pourrait se faire juste par la réflexion?

335

**PAR M. GASTON CADRIN:**

Bien, je pense, c'est nouveau, l'exploitation des gaz de schiste, je pense que ça a peut-être commencé il y a dix (10) ans au États-Unis, mais on voit qu'il y a quand même certains problèmes de gestion environnementale des exploitations.

340

Donc comme ils sont là, les gaz, depuis quatre cent cinquante millions (450 M) d'années, puis que nous, on exploitera ça plus dans la vallée du Saint-Laurent dans une zone très très sensible, je pense qu'il faut prendre le temps d'analyser sérieusement tous les impacts potentiels que peut avoir cette exploitation.

345

Et actuellement, si on regarde les études des fonctionnaires, les fonctionnaires eux-mêmes l'ont dit, au ministère de l'Environnement, on parle pas des Ressources naturelles, les Ressources naturelles, c'est des fonctionnaires développeurs, c'est un ministère développeur, on n'en tient pas compte, parce qu'eux veulent développer!

350

Mais mettons que les fonctionnaires du ministère de l'Environnement pourraient avoir le temps de se pencher plus sérieusement, de voir ce qui se fait ailleurs, de voir les problèmes, de voir si les technologies d'ici dix (10) ans vont évoluer, vont être perfectionnées, vont faire en sorte qu'on va pouvoir avoir une meilleure lecture des conséquences et des impacts, mais aussi, avoir aussi des avis indépendants.

355

360 Je pense que ce serait important pour le gouvernement du Québec, compte tenu qu'on est dans une zone qui va être très très risquée, très sensible ou qui est très habitée, où les impacts vont être encore plus majeurs sur toutes sortes de choses, l'eau, etc., le paysage, etc., donc d'avoir une contre-expertise.

365 D'avoir des experts indépendants qui prennent le temps, qu'on prenne le temps, ça peut prendre cinq (5) ans, mais avant qu'on passe à l'exploitation, quand le moment qu'on passera à l'exploitation, on sera sûr que les risques sont vraiment ténus, sont vraiment atténués, qu'on s'en va sur quelque chose de solide lorsqu'on dit, on exploite ça, qu'on n'y va pas un peu à l'aveuglette comme on semble, en tout cas, c'est la perception que j'ai, que plusieurs ont actuellement, on semble improviser.

370 Et même l'industrie ne peut pas donner toutes les garanties, ne peut pas dire qu'il n'y a pas de risques, là.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

375 Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Cadrin.

380

---

### **CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

385

J'inviterais nos prochains participants, les représentants de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches, messieurs Martin Vaillancourt, Maurice Sénécal et Raymond Cimon.

390 Pour les besoins de la sténotypiste, est-ce que vous pourriez vous identifier à tour de rôle s'il vous plaît!

**PAR M. MAURICE SÉNÉCAL:**

395 Oui monsieur le Président, Maurice Sénécal, préfet de la MRC de Lotbinière et aussi président de la Conférence régionale des élu(e)s.

J'allais vous présenter tout à l'heure.

**PAR M. RAYMOND CIMON:**

400

Raymond Cimon qui est administrateur à la CRÉ et aussi président de la Commission régionale des ressources naturelles du territoire de Chaudière-Appalaches bien sûr.

**PAR M. MARTIN VAILLANCOURT:**

405

Martin Vaillancourt, conseiller en développement régional à la Conférence régionale des élu(e)s.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

410

Bonjour. Alors la parole est à vous.

**PAR M. MAURICE SÉNÉCAL:**

415

Monsieur le Président, madame et messieurs les Commissaires! Comme les présentations sont déjà faites, je tiens à vous souligner qu'il y a également dans la salle plusieurs représentants de notre région administrative et membres de l'équipe de la CRÉ, des représentants des MRC, maires et mairesses et d'autres instances aussi dans la salle aujourd'hui.

420

Pour réaliser ce mémoire et réfléchir à l'exploitation durable des gaz de shale dans la Chaudière-Appalaches, la CRÉ a mis en place un comité régional composé d'administrateurs de la CRÉ dont les membres sont présentés à l'annexe 2 de ce mémoire.

425

Ce mémoire a également été validé par les membres de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire et il a reçu l'appui unanime du conseil d'administration de la CRÉ à l'occasion de sa rencontre du 4 novembre dernier.

430

Je vous rappelle que la région de Chaudière-Appalaches compte une population de quatre cent mille (400 000) habitants, de plus de quatre cent mille (400 000) habitants répartis en cent trente-six (136) municipalités dont neuf (9) MRC et la ville de Lévis naturellement.

435

Comme ce fut un travail d'équipe, je vais demander présentement à monsieur Cimon de vous présenter la recommandation de notre rapport, de notre mémoire, il y en a seulement une, mais plusieurs avis.

**PAR M. RAYMOND CIMON:**

440           Merci monsieur Sénécal. En effet, la CRÉ, par ce mémoire, vous présente bien sûr une recommandation mais trente-deux (32) avis.

          C'est sûr qu'aujourd'hui, nous allons insister sur certains de ces avis-là, on les passera pas tous en détail.

445           Les membres de la CRÉ ont soulevé plusieurs préoccupations sur le développement de l'industrie des shales gazéifères. Les avis présentés devant vous aujourd'hui portent sur la cohérence entre ce développement et la Stratégie énergétique du Québec.

450           Les préoccupations des instances locales et territoriales sur l'aménagement du territoire, les préoccupations des membres de la CRÉ sur l'utilisation de l'eau ainsi que sur les conditions nécessaires à l'acceptabilité sociale d'un tel développement.

455           Dans un premier temps, le développement de l'industrie et de l'exploitation des gisements non conventionnels de gaz naturel au Québec peut permettre l'amélioration de l'autonomie énergétique du Québec que seulement si la distribution de ce même gaz est étendue et rendue accessible techniquement et économiquement auprès des communautés, bien sûr des entreprises québécoises et que cette distribution permette d'utiliser cette énergie dans une perspective de substitution, toujours dans une approche de développement durable.

460           De cette façon, nous sommes d'avis...

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "... que les premiers bénéficiaires...")**

465           **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, fin, "... des gaz de shale.")**

          Pour nous, c'est important.

470           Dans une approche d'encadrement réglementaire et bien sûr des rôles des instances municipales, bien que plusieurs lois actuellement en place encadrent l'exploitation gazière, cette activité demeure peu ou pas encadrée par les communautés où se situent bien sûr les sites d'exploration et d'exploitation.

475           La réforme envisagée du cadre législatif et réglementaire sera une occasion qui offrira aux instances territoriales et municipales concernées la possibilité de contribuer à définir un modèle exemplaire de développement de la filière énergétique des gaz de shale.

À compter d'aujourd'hui, nous sommes d'avis que la future Loi sur les hydrocarbures qui va faire une distinction avec l'approche minière pure qu'on connaît...

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, avis numéro 6, 2<sup>e</sup> ligne "... doit prendre en compte...")**

480

**FIN DE LA LECTURE (Page 25, avis numéro 31, fin, "... des gaz de shale.")**

485

C'est un volet qui est très important, on l'a vécu, les citoyens le vivent dans d'autres dossiers où ils sont pris seuls avec les multinationales pour se débattre, alors que dans le fond, ils ont eu des problèmes environnementaux autour de leur propriété.

Suite à ça, bien sûr, je remets la parole à monsieur Sénécal pour conclure notre présentation.

490

**PAR M. MAURICE SÉNÉCAL:**

Monsieur le Président, madame et messieurs les Commissaires!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 26, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Par ce mémoire...")**

495

**FIN DE LA LECTURE (Page 26, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "... dans ce mémoire...")**

Cherchent à répondre aux besoins de la région et aux principes de développement durable qui sous-tendent notre planification stratégique.

500

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 26, 2<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "Les membres...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 26, fin)**

505

Merci de votre attention, et si vous avez des questions, nous sommes prêts de répondre.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

510

Merci beaucoup. J'aurais une petite question à la page 14, dans l'avis numéro 11, quand vous dites que la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches est d'avis que le gouvernement implique la Commission régionale sur les ressources naturelles et les territoires, par rapport à la gestion intégrée du territoire, est-ce que ce comité-là pourrait être un comité qui pourrait être rassembleur, suffisamment rassembleur sur la gestion intégrée du territoire et qui ne nécessiterait pas une modification législative de la Loi sur les mines, par rapport notamment à l'article 246?

515

**PAR M. RAYMOND CIMON:**

520 C'est sûr qu'au niveau de la Commission régionale des ressources naturelles qui est un site  
de concertation au niveau local, c'est une place où on peut consulter la population et regarder les  
impacts et aller plus en profondeur sur l'étude du dossier.

525 Par rapport à l'article 246, c'est plus sur l'aménagement et l'urbanisme au niveau de l'usage  
du territoire où les municipalités, les MRC sont directement touchées. Et eux présentement n'ont  
aucun droit de regard sur ce qui est décidé au niveau de la Loi des mines.

On espère que dans l'approche de la loi sur les halocarbures il y aura une distinction qui  
tiendra compte réellement du niveau territorial des MRC et des municipalités.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

530 Par exemple, ce que je voulais dire aussi, par exemple on pourrait déposer, l'industrie  
pourrait peut-être déposer un plan d'exploitation, d'exploration à ce comité-là?

**PAR M. MAURICE SÉNÉCAL:**

535 Monsieur le Président, c'est ce qu'on déplore aujourd'hui. On a commencé à faire de  
l'exploration, mais on n'a aucun plan de développement.

540 En Chaudière-Appalaches ou dans la MRC de Lotbinière où c'est prévu actuellement, où  
c'est déjà débuté, une dizaine de puits en même temps ou une dizaine de "pads" d'endroits où  
exploiter, c'est admissible, mais si on nous parle de mille (1000), c'est différent.

545 Mais on n'a pas de plan de déploiement, alors ça, c'est très négatif pour être capable d'avoir  
une acceptabilité sociale là-dessus.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Madame Trudeau.

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

550 En fait, j'avais la même préoccupation au sujet de cet avis numéro 11.

555 J'aimerais voir quel serait le rôle selon vous de la Commission régionale sur les ressources  
naturelles et le territoire par rapport au rôle qui est dévolu à la MRC?



Vous aviez un début de réponse, mais si on cherchait un endroit justement où planifier le développement et les effets cumulatifs de cette industrie dans une région, sur un territoire donné, quel serait le lieu, selon vous, qui aurait le plus de chance de conciliation et de concertation?

560 **PAR M. MAURICE SÉNÉCAL:**

Je vais vous répondre au niveau politique. C'est clair que chacune des municipalités du Québec, chacune des MRC veut être impliquée dans les projets qui sont chez eux, quand il y a des permis d'émis.

565

La Commission régionale, elle, va donner un avis plus régional sur l'ensemble de la Chaudière-Appalaches, elle travaille de concertation normalement avec les MRC.

570

Mais c'est clair qu'au niveau de notre plan d'aménagement et de développement, qu'on puisse avoir notre mot à dire dans notre région.

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

575

Mais est-ce qu'elle a des pouvoirs, cette Commission ou elle n'est que consultative?

**PAR M. MAURICE SÉNÉCAL:**

Je vais laisser le président répondre.

580

**PAR M. RAYMOND CIMON:**

On est consultatif avec recommandation à la Conférence régionale des élu(e)s.

585

Et quand vous soulevez le principe, comment on pourrait agir avec la Commission, vous avez à regarder peut-être au niveau de la forêt, la façon dont ça fonctionne au niveau de la forêt publique. Il y a un mandat avec les Tables et GIRT où il y a des gens qui vont regarder de quelle façon on peut utiliser la forêt publique présentement, et en Chaudière-Appalaches, on regarde aussi le principe de la forêt privée dans cette approche-là.

590

C'est un premier volet où on a eu à travailler sur comment on va développer, comment on va utiliser, quels vont être les usages au niveau de la forêt.

C'est un premier dossier, puis je pense qu'au niveau de l'approche gazière, si elle serait apportée de cette façon-là avec un plan de déploiement, la Commission regarderait ça avec les

595 gens concernés et on pourrait en revenir avec une petite consultation avec les régions touchées et par la suite en faire une recommandation.

Je pense que si vous regardez de quelle façon la forêt publique a été traitée dans son cheminement et va être traitée au niveau des régions administratives, je pense que c'est une  
600 bonne façon de passer par – étant donné qu'eux ont à développer et à faire évoluer leur plan directionnel en tant que région, donc c'est quelque chose qui serait une bonne étape à franchir.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

605 Il nous reste encore une (1) ou deux (2) questions à poser, peut-être des réponses courtes, parce qu'on va manquer de temps.

Monsieur Germain.

610 **PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

Ce serait deux (2) petites précisions! Le Comité, est-ce que tous les CRÉ ont un tel comité, à votre connaissance, les autres CRÉ ailleurs au Québec?

615 **PAR M. RAYMOND CIMON:**

Oui, tout le territoire de la province est couvert par des commissions de différents niveaux, mais ils ont tous des commissions.

620 **PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

La fréquence, est-ce que c'est des comités qui se réunissent souvent?

**PAR M. RAYMOND CIMON:**

625 Dans la première année, parce que ça fait tout de même pas tout à fait deux (2) ans qu'on est vraiment opérationnel, dépendant des régions, c'est sûr que présentement, on se réunit de façon régulière aux quatre (4) à six (6) semaines, pour l'élaboration du plan.

630 Et par la suite, il y aura toute la mise en œuvre de ce volet-là. Donc il y aura encore des rencontres assez répétées.

**PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

635           Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

640           Monsieur Locat.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

645           Dans les discussions concernant la nouvelle loi sur le gaz et pétrole qui vont probablement se dérouler, est-ce que vous avez l'impression que cette nouvelle loi pourrait faire en sorte qu'elle vienne soit abroger l'article 246 dans la Loi de l'aménagement et du territoire ou le modifier?

**PAR M. RAYMOND CIMON:**

650           On espère qu'on va en tenir compte pour donner une meilleure représentation au niveau territorial d'un certain droit de regard sur la façon dont on veut que ce soit aménagé, nos territoires.

              C'est sûr qu'on veut être consulté en tant que région, puis on veut être consulté en tant que Commission, et la Conférence aussi.

655           On est, à ce qui paraît, le site numéro 1 de concertation pour pouvoir émettre des opinions au gouvernement, donc on espère que sur cette loi-là, on sera consulté et qu'on pourra émettre nos opinions.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

660           Est-ce que le CCRNT a été contacté par le MDDEP ou le MRNF dans le cadre de ces travaux?

**PAR M. RAYMOND CIMON:**

665           Pour ce qui est de l'aspect de la gazéifère, là?

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

670           Oui.

**PAR M. RAYMOND CIMON:**

675 On a eu très peu de contacts. C'est nous qui avons fait les premiers contacts pour avoir de l'information.

680 C'est sûr que présentement, on peut en parler en connaissance un peu plus de cause, parce qu'on a eu des présentations, mais c'est nous qui avons été à la charge pour avoir les informations nécessaires, pour pouvoir en parler aujourd'hui, là.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Merci.

685 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup.

690

---

**GEORGES BERGERON**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

695 J'inviterais notre prochain participant, monsieur Georges Bergeron.

Bonjour monsieur Bergeron.

**PAR M. GEORGES BERGERON:**

700

Bonjour. Georges Bergeron, citoyen de Saint-Édouard et propriétaire d'une terre à bois située au 5375, rang Lucieville, laquelle sera traversée par un gazoduc.

705

Commentaires personnels sur l'exploitation du gaz naturel!

Monsieur le Président, madame et messieurs les Commissaires! Même si on n'est pas encore dans l'esprit des Fêtes, je tiens à formuler des souhaits.

710

Que c'est faux, ce qui se passe aux États-Unis et au Québec. Problèmes d'eau potable en Pennsylvanie et à New York, mille quatre trente-cinq (1435) infractions aux États-Unis et déjà quelques-unes au Québec, même si au stade d'exploration.

Explosion au Texas en juin 2010, fuite de gaz Laurier-Station mai 2009, fuite de gaz de Sainte-Croix en 2010, plaintes des citoyens aux États-Unis et déjà au Québec.

715 Deuxième souhait! Que madame Normandeau a raison, de même que monsieur Caillé.

Troisième souhait, que les municipalités vont avoir plus de pouvoirs pour faire respecter leurs règlements, protection des citoyens contre le bruit, localisation, pollution, etc.

720 Quatrième souhait! Qu'on va demeurer maîtres chez nous. Ce que je vis présentement comme propriétaire me permet d'en douter. Négociations de gré à gré? Quand une des parties a droit à l'expropriation me laisse avec des points d'interrogation.

Contrats à perpétuité, un bel héritage à laisser à mes enfants et à mes petits-enfants!

725

Cinquième souhait! Que le gouvernement va laisser passer les gazoducs sur les terres publiques quand c'est possible, même si plus difficile et plus coûteux. Deux (2) tracés sur les terres publiques proposés par certains propriétaires dont le tracé de la SOQUIP existant encore ont été refusés.

730

Sixième souhait! Que les gazières vont utiliser les terres privées en dernier recours.

Septième souhait! Que le bon voisinage avec les gazières ait lieu non seulement avant mais pendant et après les travaux.

735

Huitième souhait! Que j'ai tort de craindre pour l'avenir. Je pense qu'en 2010, toute société qui se respecte n'a pas le droit de prendre le moindre risque au sujet de l'eau potable et de l'air, denrées indispensables à la vie.

740

Neuvième souhait! Que suite à vos recommandations, monsieur le Président, le gouvernement prendra des décisions à court et à long termes dans l'intérêt des Québécois.

Dixième commandement – excusez, dixième souhait qui pourrait devenir un commandement pour notre gouvernement! Que les générations futures, nos petits-enfants, n'auront pas à payer pour les erreurs de notre génération.

745

Je pense que c'est une grande responsabilité qui nous incombe, nous adultes, et surtout ceux et celles qui ont un pouvoir de décisions.

750

En conclusion, je respecte les personnes qui ne partagent pas mon opinion, en souhaitant sincèrement que l'avenir va leur donner raison.

755 Permettez-moi d'ajouter, monsieur le Président, retraité et demeurant à proximité du site, j'ai pu aller sentir et jaser plus souvent qu'à mon tour. J'ai vu les étapes de déboisement, préparation du sol, installation de la plate-forme, forage vertical, forage horizontal, transport de l'eau par pipeline et par camion, fracturation, installation de l'arbre de Noël, et probablement l'installation d'une unité de compression, et ce n'est pas fini.

Il me reste des relevés sismiques cet hiver, et l'installation d'un gazoduc prévu pour 2011.

760 C'est pourquoi j'ai de la difficulté à me convaincre de l'installation de tels puits sur les territoires de la municipalité.

765 J'ai fouillé sur Internet, lu les journaux et assisté à plusieurs réunions d'information sur les conséquences positives et négatives d'un tel projet.

Aujourd'hui, je regrette un peu de m'être informé, car demeurer ignorant d'une situation, c'est moins inquiétant. Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

770 S'il vous plaît, nos règles, c'est aucune manifestation d'approbation ni de désapprobation. Comme ça, on a un climat serein puis on est capable de discuter ensemble.

775 Vous avez fait, au début de votre présentation, mention du gazoduc. Est-ce que vous avez été bien indemnisé par rapport à l'entente qui a été conclue entre l'UPA et Gaz Métro?

**PAR M. GEORGES BERGERON:**

780 Je pourrais dire non.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Qu'est-ce qui manquait là-dedans?

785 Parce que vous avez parlé dans votre septième souhait, un bon voisinage avant, pendant et après, est-ce que vous avez des demandes par rapport à ça, des correctifs, des ajouts?

**PAR M. GEORGES BERGERON:**

790 Qu'on soit consulté avant que les décisions se prennent. Parce que j'ai eu l'impression que quand on nous a fait la première réunion, déjà la décision était officielle, la décision était prise.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

OK, dans ce sens-là?

795

**PAR M. GEORGES BERGERON:**

Oui.

800

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Puis par rapport à l'entente avec l'UPA?

**PAR M. GEORGES BERGERON:**

805

La décision de la compagnie qui passe le gazoduc était déjà prise, puis c'était quasiment fondu dans le ciment, on pouvait pas changer grand-chose.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

810

Madame Trudeau.

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

815

Je veux juste comprendre, préciser peut-être! Vous, sur votre terre, c'est le gazoduc qui va passer?

**PAR M. GEORGES BERGERON:**

820

Oui.

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

Il y a pas de puits sur votre terre?

825

**PAR M. GEORGES BERGERON:**

Non. Mais le puits est à un kilomètre (1 km) de ma terre.

830 **PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

Bien. Et vous avez vu tous les travaux se dérouler?

835 **PAR M. GEORGES BERGERON:**

J'ai suivi ça de près.

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

840 Est-ce que vous avez subi des inconvénients?

**PAR M. GEORGES BERGERON:**

845 Moi, pas tellement, parce que je demeure au village, à six kilomètres (6 km).

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

Ah, vous habitez pas là, d'accord.

850 **PAR M. GEORGES BERGERON:**

Oui.

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

855 Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

860 Monsieur Locat.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

865 Petite question. Vous parliez de contrats à perpétuité?

**PAR M. GEORGES BERGERON:**

Oui.



870 **PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Pourriez-vous développer un peu, pour m'expliquer ce qualificatif du contrat?

875 **PAR M. GEORGES BERGERON:**

Le contrat à perpétuité pour le passage du gazoduc sur ma terre. Ils nous donnent un montant, puis c'est à vie.

880 **PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Qu'est-ce que vous en pensez?

885 **PAR M. GEORGES BERGERON:**

Nous, on aurait aimé, moi en tout cas, j'aurais aimé avoir un montant annuel.

Parce que la compensation, si on la divise à perpétuité, si on la divise par cent (100), ça donne pas grand-chose par année.

890 **PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Merci.

895 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup.

900 **ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DE LA ZONE DU CHÊNE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

905 Maintenant, j'inviterais le représentant de l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne, monsieur Jean-Pierre Ducruc.

Bonjour monsieur Ducruc. Vous êtes accompagné de madame?

**PAR Mme SANDRINE DESAULNIERS:**

910

Sandrine Desaulniers, je suis directrice de l'Organisme de bassins versants du Chêne.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

915

Bonjour.

**PAR Mme SANDRINE DESAULNIERS:**

920

Bonjour.

**PAR M. JEAN-PIERRE DUCRUC:**

925

Bonjour.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

La parole est à vous.

**PAR M. JEAN-PIERRE DUCRUC:**

930

Alors je vais parler, moi, en tant que vice-président de l'Organisme de bassins versants, et si vous le permettez, en cette période de sigles et d'acronymes, je vais parler de l'OBV.

935

Alors l'OBV du Chêne ainsi est son nom, est membre du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec, ROBVQ, et l'OBV en tant que tel est cosignataire également du mémoire qui vous a été déposé hier, je pense, sur le développement durable de l'industrie des gaz de shale au Québec.

940

Par contre aujourd'hui, la présentation va être, disons, très circonscrite dans l'espace, puisqu'on va parler uniquement de la zone du Chêne et également dans les préoccupations qui sont spécifiques à l'OBV, qui sont celles que l'État lui accordent.

945

Alors on va simplement se restreindre aux enjeux qui sont relatifs à l'eau et à l'eau dans la zone du Chêne.

Alors pour vous situer un petit peu rapidement, pour le territoire qui est couvert par la zone du Chêne, c'est à peu près douze cents kilomètres carrés (1200 km<sup>2</sup>) dont la partie centrale est le

centre, si on veut, de la MRC de Lotbinière, avec une partie de la MRC de L'Érable à l'ouest et une partie de la ville de Lévis à l'est.

950

Vous vous rendez compte, avec cette courte description géographique, c'est en plein le cœur du territoire qui est visé par l'exploration du gaz de shale.

955

En fait, l'ensemble ou la totalité de la zone du Chêne est couverte par les baux d'exploration.

Également c'est dans cette zone-là que se trouve le premier projet de raccordement d'un puits d'exploitation au réseau de gazoduc de Gaz Métro.

960

Rapidement, un rappel de la mission de l'OBV du Chêne, c'est le cadre de fonction que lui confère l'État via le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. C'est la mise en œuvre d'une gestion intégrée et durable de l'eau dans la zone du Chêne.

965

Et on peut retenir, parmi les mandats de l'OBV, les mandats principaux qui sont de réaliser un Plan directeur de l'eau, ce qu'on appelle un PDE, pour les gens qui connaissent le monde de l'eau, mais également d'établir des partenariats avec les intervenants du milieu et d'appuyer également les initiatives de protection et de mise en valeur émanant du milieu.

970

À cet égard-là donc aujourd'hui, rapidement, les préoccupations majeures dont on veut vous faire part, c'est principalement, ça va porter sur l'eau de consommation et donc au travers, indirectement de la santé humaine, sur la disponibilité de l'eau, autant eau de surface et eau souterraine, et également sur les écosystèmes aquatiques.

975

Alors si on va rapidement aux préoccupations en regard des prélèvements d'eau de surface! Il faut établir en premier lieu qu'aucune information n'existe sur les débits réels sur l'ensemble des cours d'eau de la zone du Chêne. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de stations hydrométriques qui permettent d'avoir une connaissance sur les débits de ces cours d'eau.

980

À l'heure actuelle, les cours d'eau, les débits des cours d'eau sont estimés à partir de débits connus sur des rivières à proximité, en particulier pour la zone du Chêne, l'information vient de la rivière Beaurivage à l'est et de la Petite du Chêne à l'ouest.

985

Donc comme la Petite du Chêne porte bien son nom, elle est bien petite pour donner des informations cohérentes pour ne serait-ce que sa grande sœur la rivière du Chêne. De plus, la rivière Beaurivage également coule dans un contexte physique et écologique qui n'a rien à voir avec celle de la rivière du Chêne.

Donc c'est à partir de ces informations-là éventuellement qu'on tire des informations.

990 De plus, deuxième point, la majorité sinon la totalité des cours d'eau de la zone du Chêne sont des cours d'eau de faible débit. Pourtant, au printemps 2010, d'importants prélèvements ont été effectués simultanément dans la rivière du Chêne et un de ses principaux affluents, la rivière Huron, par la compagnie Talisman.

995 Ces prélèvements avaient été évalués à moins de quinze pour cent (15 %) du débit d'étiage estimé, donc par l'estimation des voisins, donc ceci amène qu'il n'y a aucun permis qui est demandé au niveau du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ni au ministère des Ressources naturelles et de la Faune qui, lui, est responsable d'un maintien de suffisamment d'eau pour l'habitat du poisson.

1000 Par conséquent, les impacts cumulatifs de ces prélèvements sur les débits de la rivière du Chêne n'ont pu être considérés.

1005 Alors ce qu'on veut vous passer comme information, c'est qu'actuellement, il n'existe aucun mécanisme de suivi permettant de prendre en compte les impacts cumulatifs des prélèvements qui sont effectués dans les cours d'eau d'un même bassin versant.

1010 Ceci se traduit pratiquement où on pourrait avoir du pontage sur une douzaine d'affluents, mais à chacun des affluents, on va juste considérer le pourcentage que l'on va prendre et non pas le pourcentage cumulatif. Pourtant, vous savez tous qu'un bassin versant, le cours d'eau principal reçoit l'eau de ses affluents.

1015 De plus, en l'absence de la connaissance d'un débit réservé écologique mesuré pour les rivières en fonction des espèces qui y vivent, comment peut-on s'assurer que les prélèvements d'eau ne portent pas atteintes à leur habitat et à l'intégrité des écosystèmes?

Maintenant, si on passe aux préoccupations en regard des eaux souterraines et ceux-là vous ont été mentionnés par les représentants de la CRÉ.

1020 La connaissance des aquifères au niveau de la zone du Chêne est très faible, on pourrait même dire elle est inexistante. Que ce soit sur la localisation, sur la quantité, sur la qualité d'eau, sur la zone de recharge.

1025 Pourtant, dans la zone du Chêne, vingt-trois mille (23 000) personnes s'alimentent en eau potable à partir de nappes d'eau souterraines.

1030 Et plusieurs municipalités, et je peux en témoigner étant au conseil municipal depuis plus de dix (10) ans, ont récemment dépensé des sommes assez conséquentes en recherches en eau et continuent encore à en chercher, puisque c'est le seul garant d'obtenir des certificats d'autorisation du MDDEP pour poursuivre leur développement.

1035 Donc faute de connaissances sur la localisation, la profondeur, l'importance, la vulnérabilité et la recharge des nappes souterraines, les municipalités de la zone du Chêne ne détiennent pas les outils nécessaires pour éventuellement les protéger adéquatement.

Alors comment, dans ce contexte-là, peut-on s'assurer que les forages et la fracturation hydraulique des puits de gaz de shale ne se font pas dans des zones où se trouvent des nappes importantes ou encore dans des zones de vulnérabilité élevée?

1040 Par exemple, le premier puits de gaz qui est prévu entrer en opération dans la zone du Chêne est situé à proximité immédiate de la zone de recharge de la nappe souterraine qui alimente les municipalités de Saint-Édouard et de Sainte-Croix; donc les deux (2) municipalités s'alimentent sur la même nappe après avoir conclu une entente intermunicipale récente.

1045 De plus, on constate qu'aucune réglementation n'encadre actuellement la distance séparatrice entre un puits de forage et un puits d'alimentation en eau, qu'il soit individuel, qu'il soit communautaire, qu'il soit municipal.

1050 Dans ce cas, qu'advierait-il advenant la contamination d'un puits d'alimentation en eau situé à proximité d'un site d'exploration ou de production de gaz de shale? Sur qui reposerait le fardeau de la preuve et quels seraient les recours?

1055 Un autre point également, le Règlement sur le captage des eaux souterraines stipule qu'un prélèvement de moins de soixante-quinze mètres cubes ( $75 \text{ m}^3$ ) par jour exige une autorisation municipale.

Comment voulez-vous qu'une municipalité puisse gérer un tel règlement avec tel vide de connaissances?

1060 Et donc en limitant la gestion des prélèvements de moins de soixante-quinze mètres cubes ( $75 \text{ m}^3$ ) par jour au niveau municipal, les impacts cumulatifs des prélèvements sur les aquifères ne peuvent pas non plus être pris en compte.

1065 Donc rapidement, en guise de conclusion, l'OBV du Chêne est inquiet face au développement de l'industrie gazière sur son territoire, à cause, un, des quantités impressionnantes d'eau qu'exige cette industrie; deux, du vide de connaissances sur les débits

1070

des cours d'eau; trois, du vide de connaissances sur les eaux souterraines de la zone du Chêne; quatre, de la dépendance totale de la population à l'égard des eaux souterraines; cinq, des risques potentiels, qui, eux, sont largement documentés, inhérents à l'activité gazière en regard de la ressource eau.

1075

La question qu'on vous pose: ne serait-il pas raisonnable d'acquérir un minimum de connaissances avant de se lancer tête baissée dans l'exploration et l'exploitation des gaz de shale?

Ceci étant l'essentiel de notre intervention. Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1080

Merci monsieur Ducruc.

Vous savez qu'en première partie, le ministère de l'Environnement nous expliquait qu'il y avait des autorisations qui étaient données pour prélever de l'eau sur les rivières.

1085

Est-ce que je comprends que vous ne recevez pas cette information-là par rapport à ce qui est prélevé sur la rivière du Chêne?

**PAR M. JEAN-PIERRE DUCRUC:**

1090

Non, ce qu'on dit à l'heure actuelle, on n'a pas d'information sur les débits, sur la connaissance des débits. Alors les compagnies qui prélèvent de l'eau ont beau jeu de dire qu'elles vont prélever moins de quinze (15 %) ou moins de vingt pour cent (20 %) du débit estimé.

1095

Je sais pas si j'ai répondu à la question?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1100

Bien, c'est-à-dire qu'il y a une autorisation du ministère de l'Environnement qui est donnée pour telle quantité d'eau.

1105

Ma question, par rapport à votre Plan directeur, si je comprends ce que vous nous avez dit, c'est que vous pouvez pas la prendre, cette quantité d'eau là qui est prélevée ou qui est autorisée par le ministère de l'Environnement, vous ne pouvez pas remettre à jour votre Plan directeur de l'eau, vous n'avez pas l'information?

**PAR Mme SANDRINE DESAULNIERS:**

1110 En fait, si je peux me permettre! C'est une précision. En ce qui concerne la zone du Chêne précisément, on a contacté le ministère de l'Environnement au cours de l'été pour savoir s'il y avait eu des autorisations d'émises pour les prélèvements qui se faisaient.

1115 Ce qu'on nous a répondu, c'est qu'il n'y a pas d'autorisation comme telle qui est donnée, puisque les compagnies disent prélever moins de quinze pour cent (15 %) du  $Q_{2,7}$ , donc du débit d'étiage.

Et dans ces circonstances-là, il y a pas d'autorisations nécessaires.

1120 Mais ce qu'on dit, c'est que finalement, il y a eu deux (2) prélèvements de moins de quinze pour cent (15 %) sur deux (2) cours d'eau reliés, dans le même bassin versant, donc un affluent et la rivière du Chêne comme telle.

Et c'est à ce niveau-là qu'on dit que finalement, il y a pas de prise en compte des impacts cumulatifs.

1125 Mais non, le ministère de l'Environnement ne nous appelle pas pour nous mettre au courant des prélèvements qui sont faits non plus.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1130 Puis avez-vous observé des changements dernièrement, depuis les forages?

**PAR Mme SANDRINE DESAULNIERS:**

1135 C'est-à-dire qu'on a entamé depuis deux (2) ans un suivi de la qualité de l'eau des différents cours d'eau, au niveau aussi des types de poissons qui y vivent. Donc on essaie de mettre sur pied des banques de données pour créer en quelque sorte un état de référence de la qualité des cours d'eau et des écosystèmes aquatiques de la zone du Chêne.

1140 Mais ça a été amorcé à l'été 2009, donc on peut pas déjà mesurer des changements majeurs, puisque l'organisme a été mis sur pied seulement en 2007 et financé seulement à partir de 2009.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1145 Monsieur Locat.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

1150 Si je reviens à la question des ponctions du quinze pour cent (15 %). Donc si j'ai bien compris, les gens disent qu'ils sont en deçà de ce qu'exigerait un permis, mais sur la foi d'un débit d'une rivière qui est autre que celle sur laquelle ils prélèvent l'eau?

**PAR M. JEAN-PIERRE DUCRUC:**

1155 Exact.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

1160 Et puis d'après vous, la précision dans la prédiction ou le transfert si on veut du calcul de débit sur la rivière du Chêne, c'est quoi, est-ce que c'est un pour cent (1 %), cinquante pour cent (50 %) ?

Est-ce que vous avez une idée de l'erreur, si on veut, ou de l'écart par rapport à l'estimé ?

**PAR M. JEAN-PIERRE DUCRUC:**

1165 Non, je ne ferai pas de spéculation. La seule chose que je peux quand même dire, c'est que l'information venant de la rivière Beaurivage, la rivière Beaurivage coule dans un contexte qui est complètement différent.

1170 Autrement dit, l'estimation ou le transfert de l'information se fait uniquement sur des bases climatologiques, ne tient pas compte, non, ne tient pas compte du milieu physique.

1175 La grande différence en premier, c'est que la rivière du Chêne naît dans les basses-terres, la rivière Beaurivage naît dans les Appalaches. La rivière Beaurivage coule dans du sable et gravier, ce qui n'est pas le cas de la rivière du Chêne.

L'utilisation du sol n'est pas la même non plus.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

1180 Et est-ce que vous avez fait des projections, par exemple, je ne sais pas, le territoire, la superficie, vous parlez de mille kilomètres carrés (1000 km<sup>2</sup>) à peu près pour le bassin versant, donc ça fait un potentiel, si on fait un petit quadrillage, de je sais pas, moi, peut-être éventuellement une cinquantaine ou une centaine de plates-formes d'exploration, peut-être dix (10) par année, mais vous me dites que le permis, si quelqu'un peut démontrer que je suis à

1185



quinze pour cent (15 %) en deçà du  $Q_{2,7}$  à un endroit, on peut être dix (10) à prétendre la même chose, dans le fond, il y a personne qui fait la somme pour dire qu'en bout de ligne, on dépasse ou on exploite un peu trop?

1190 Est-ce que j'ai bien compris ce que vous dites?

**PAR Mme SANDRINE DESAULNIERS:**

1195 C'est ce qu'on m'a affirmé effectivement auprès du ministère de l'Environnement, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs cet été quand j'ai posé la question.

On m'a dit qu'il y a personne qui faisait ce calcul-là.

1200 **PAR M. JEAN-PIERRE DUCRUC:**

Actuellement, il y a un groupe de travail qui semble vouloir se pencher sur cette problématique-là au MDDEP.

1205 **PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Est-ce que vous avez un plan de prévu – premièrement, c'est quoi vos budgets?

1210 Et deuxièmement, est-ce que ça serait possible de mettre une station de mesure de débit sur la rivière?

**PAR Mme SANDRINE DESAULNIERS:**

1215 En fait, les budgets annuels de la subvention qui vient du ministère de l'Environnement, c'est cent vingt-trois mille cinq cents dollars (123 500 \$) par année pour le fonctionnement de l'organisme et l'acquisition de connaissances.

1220 En ce qui a trait, on s'est renseigné pour l'installation d'une station hydrométrique auprès du Centre d'expertise hydrique du Québec qui est responsable de ces stations-là, on nous a parlé d'une vingtaine de mille pour l'installation. Et ensuite, on a des frais de huit (8000 \$) à dix mille dollars (10 000 \$) par année pour l'entretien, la préparation, le traitement des données.

1225 Donc c'est pas une option qui a été retenue à même nos propres budgets pour l'instant, puisque ces budgets-là sont préalablement consacrés à la réalisation d'un Plan directeur de l'eau.

Et que dans nos budgets, on n'a pas le droit de dépenser de l'argent pour de l'acquisition, de l'immobilisation. Donc on pourrait pas être responsable d'achat de cette station-là.

Donc on doit développer des partenariats avec le ministère.

1230

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Merci.

1235

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup.

1240

Nous allons maintenant prendre une pause et nous allons reprendre les travaux à trois heures moins cinq minutes (3 h -05), merci.

1245

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---

**REPRISE DE LA SÉANCE  
GINETTE PAQUIN**

1250

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Veillez reprendre vos places s'il vous plaît.

1255

J'inviterais maintenant madame Ginette Paquin.

Bonjour madame Paquin.

**PAR Mme GINETTE PAQUIN:**

1260

Bon, mon nom c'est Ginette Paquin, je suis une citoyenne de Québec.

J'ai commencé à m'intéresser de façon active au dossier énergétique du Québec d'un point de vue environnemental, à partir de 87 jusqu'en avril 95.

1265

J'ai été administratrice et par la suite présidente du Conseil régional de l'environnement de la région de Québec entre 89 et 95.

1270

Et représentante du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, en 92 sur la consultation d'Hydro-Québec sur son plan de développement 93-95.

Depuis cette date, 95, j'ai continué à observer l'actualité, si on peut dire, et je m'intéresse encore au secteur de l'énergie sur lequel j'ai passé plusieurs années.

1275

Donc c'est à ce titre-là, en tant qu'observatrice intéressée que je me suis intéressée au dossier du gaz de schiste. Mais je m'intéresse aussi à d'autres dossiers, comme les barrages.

1280

Tout d'abord, je suis contente que ça se passe dans la vallée du Saint-Laurent, le développement des gaz de schiste, le futur développement des gaz de schiste, parce qu'on va pouvoir, l'ensemble des Québécois va pouvoir constater de visu la manière dont nos ressources naturelles sont utilisées, la position des gouvernements à l'égard des minières dont font partie les exploitants d'hydrocarbures; et ils vont pouvoir voir dans quel plan d'ensemble le gouvernement prévoit intégrer l'exploitation des gaz de schiste avec les autres types d'énergie et quelles précautions nos gouvernements sont prêts à prendre pour préserver notre environnement et notre santé.

1285

1290 D'abord, il faut considérer le contexte dans lequel se situe ce dossier-là. On est dans un  
contexte de réchauffement climatique et on a une responsabilité en tant qu'Occidentaux favorisés  
face au réchauffement climatique et donc la nécessité de se mettre en mode solution de ce point  
de vue là, c'est-à-dire diminuer notre consommation énergétique et aider les pays émergents à  
progresser vers l'utilisation d'énergies moins polluantes, moins perturbatrices et vers l'efficacité  
énergétique.

1295 Un autre élément de ce contexte-là, on est dans une période de croissance de la production  
énergétique au Québec.

Actuellement, il se construit et on prévoit construire de nouvelles centrales hydroélectriques  
de masse, c'est-à-dire à grand débit, sur la Côte-Nord en particulier.

1300 On prévoit construire également de petites centrales hydroélectriques plus au sud et sur de  
plus petites rivières.

1305 On est en train d'exploiter de façon assez intensive la filière éolienne. On a eu un projet,  
GNL, d'importation qui a échoué dernièrement et puis maintenant, on a le gaz de schiste.

Évidemment il y a d'autres filières qui sont moins importantes, comme la biomasse, dans le  
futur peut-être le solaire, la géothermie, bon, etc.

1310 Ce qu'on peut dire à partir de ça, c'est qu'on se retrouve dans une situation de surplus  
énergétique, pour l'électricité en particulier, au Québec, pour les treize (13) prochaines années,  
alors que nos voisins américains peinent à se relever de la dernière récession et qu'ils exploitent  
eux-mêmes déjà le gaz de schiste, depuis autour de cinq (5) ans.

1315 On peut donc anticiper une tendance baissière sur les prix de l'énergie à l'exportation vers  
les États-Unis, et pour l'électricité et éventuellement pour le gaz de schiste.

1320 Alors je voudrais dire aussi, j'avais une référence qui disait que le ministre russe des  
Ressources naturelles considère que le gaz de schiste représente pour la Russie et pour  
Gazprom un réel problème. Il disait ça en avril 2010:

"La production russe de gaz se retrouve en concurrence avec des volumes inattendus,  
expliquant notamment l'attentisme sur le lancement du développement du projet GNL de  
Shtokman."

1325 Les volumes inattendus, c'est les volumes des États-Unis.

Ensuite, le fait qu'on soit en surproduction énergétique, ça nous met en contradiction également avec nos objectifs d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique.

1330           Là, je vais dire aussi là-dessus, comment la population peut-elle croire qu'elle doit faire des efforts pour diminuer sa consommation énergétique alors que nos décideurs favorisent une surproduction?

                  Qui dit surproduction, ça peut peut-être mener à une surconsommation.

1335           Alors là, au niveau de nos objectifs, on va avoir de la difficulté à les atteindre.

1340           Et dans ce contexte, ce que je comprends pas, c'est qu'on sent une course effrénée de nos élites vers plus de richesse dans un modèle économique évidemment dont la seule limite est la rareté des capitaux.

                  Et je perçois difficilement une vision à long terme au Québec en matière d'énergie; je vois plutôt des décisions prises au gré des circonstances et au gré des pressions des lobbys d'affaires.

1345           Je vois pas beaucoup l'intérêt public à travers ça.

1350           Le troisième élément du contexte, c'est le développement durable. Bon, le développement durable, c'est deux (2) mots qui sont très beaux, très intéressants, qu'on voit partout dans les discours politiques et même dans ceux des développeurs, mais la signification, est-ce qu'il y a une signification autre que théorique, parce que notre développement économique suit encore le même modèle.

1355           Alors il faudrait établir, parce que développement durable, il faut établir le véritable coût de la filière du gaz de schiste, c'est-à-dire entre autres les coûts environnementaux et sociaux.

                  Il y a plusieurs coûts environnementaux et sociaux à ce projet qu'il va falloir ajouter aux coûts économiques, c'est ça qui me désole dans ce projet-là, il y a énormément de coûts, et ces coûts-là vont devoir être absorbés par les Québécois, une partie de ces coûts en tout cas, par les Québécois et les contribuables.

1360           Alors c'est pourquoi, à vue de nez, je ne pense pas que le Québec sorte gagnant de cette exploitation prématurée des gaz de schiste.

1365           Il va falloir faire une analyse des coûts environnementaux et sociaux, économiques, mais aussi environnementaux et sociaux, et ces coûts-là qui vont être faits par des experts pourraient

nous amener à conclure à la non-pertinence de cette filière ou à une limitation très importante de celle-ci, du moins à court terme, et même à moyen terme.

1370 Parce que selon moi, tout est à faire dans ce dossier-là, à préparer, à évaluer, à mettre en œuvre et à situer dans un plan d'ensemble québécois et international.

1375 Pour moi, c'est clair qu'on n'est pas prêt, parce que si on va trop vite, il va y avoir des dérapages. C'est important de fixer des limites, des limites qui s'imposent, soit dans la législation, la réglementation, les normes, et même dans la mise en œuvre, avant que ça se déploie sur le territoire.

Alors il y a le théorique et la pratique à organiser.

1380 Dans le théorique, il y a la Loi sur les mines qui régit également actuellement les hydrocarbures, qui est à repenser. Puis là, on veut faire une loi distincte qui régisse les hydrocarbures. Mais il faudrait pas s'inspirer de la Loi sur les mines, parce que la Loi sur les mines, elle favorise les intérêts privés au détriment de l'intérêt public.

1385 Il y a plusieurs choses qui sont importantes dans cette loi-là. Le droit d'installation sur une terre privée et le droit d'expropriation, le fait que cette loi-là prévale sur plusieurs autres loi dont la Loi sur le développement durable, le fait qu'elle bloque l'accès public sur l'information sur les droits d'exploitation.

1390 Dans certains cas, semble-t-il qu'il y a possibilité d'utiliser l'eau de proximité, de dévier des cours d'eau, bon.

Alors dans la pratique ou la mise en œuvre, maintenant!

1395 Ça, c'était le théorique, la loi et la future loi.

On a une technique qui est nouvelle de fracturation hydraulique avec additifs chimiques. Alors ça, c'est une nouvelle technique, est-ce qu'elle est vraiment sécuritaire, est-ce qu'il y a des accidents qui peuvent se produire? Il y a des produits chimiques utilisés.

1400 Et suite à de nombreux problèmes, l'Agence américaine de protection de l'environnement a décidé en mars dernier d'étudier l'impact sur l'environnement et la santé de l'exploitation du gaz de schiste et plus précisément, de la méthode de forage par fracturation hydraulique.

1405 Il est dit, selon Natixis Securities qui me semble être une banque d'investissements, que cette étude sur deux (2) ans pourrait déboucher sur une nouvelle réglementation décourageant l'exploitation du gaz de schiste.

1410 Et toujours selon cette banque d'investissements, Natixis Securities, eux-mêmes disent, c'est pas des environnementalistes, c'est des banquiers, c'est des gens dans la finance, que même si le risque est minime, la technique d'extraction par fracturation des roches pourrait éventuellement provoquer l'ouverture de failles et ainsi transférer des fluides chimiques vers les nappes aquifères adjacentes.

1415 Alors il est important de se poser des questions.

On sait qu'en Pennsylvanie, il y a eu plusieurs infractions à des lois et des règlements administratifs. Des infractions au niveau du bétonnage des puits, censé les isoler des nappes d'eau souterraines.

1420 Des infractions aussi concernant les valves de fermeture qui sont censées protéger contre les explosions et les fuites majeures.

1425 Et le Secrétaire d'État du département qui s'occupe de l'environnement a reconnu qu'il y avait encore trop de fuites, trop de déversements et de trop nombreuses migrations de gaz vers les nappes d'eau souterraines.

L'État de New York ont décrété un moratoire, eux, jusqu'en mai 2011, pour analyser les effets sur la qualité de l'eau potable.

1430 Ensuite, cette technique-là est également une grande consommatrice d'eau. Alors il va y avoir des conflits d'usage entre les différents utilisateurs.

1435 Il faut se demander où est-ce qu'on va prendre l'eau. Est-ce qu'on va prendre ça dans les rivières, est-ce qu'on va prendre ça dans les eaux souterraines, est-ce qu'on va prendre ça dans le réseau d'approvisionnement des municipalités? Ça dépend des places, j'imagine, mais on le sait pas. Je sais pas si les gens dans les régions le savent.

1440 Et les cours d'eau visés, comme on a entendu tantôt, est-ce que les écosystèmes vont pouvoir supporter ces prélèvements de grandes quantités d'eau, au moment où on va les faire, les prélèvements?

Et il y a des problèmes de transport aussi.

1445 Il y a les problèmes aussi d'eau usée. Que va-t-on faire des ces eaux usées, contaminées avec des produits utilisés lors de l'injection ou par des hydrocarbures, et des boues de forage?

Il y a des bassins de rétention, est-ce que ces bassins de rétention là vont être étanches, à l'abri des débordements ou des fuites?

1450 En tout cas, les bassins de rétention, s'il y a de la pluie, ça peut déborder, ça peut couler. Les eaux usées peuvent s'introduire de cette façon-là par les bassins de rétention dans le sol et se retrouver dans les nappes aquifères.

Alors ça fait beaucoup de problèmes.

1455 Ensuite, il y a un problème qui m'inquiète aussi beaucoup, c'est le besoin d'épuration pour de grandes quantités d'eau usée toxique qui nécessite des technologies qui sont actuellement, je pense, vous me direz ce que vous en pensez là-dessus, parce que je pense que les technologies sont inexistantes actuellement pour traiter de grandes quantités d'eau usée toxique.

1460 Je sais pas où est-ce qu'on va faire ça.

Et lorsqu'on va fermer les puits, est-ce que ça va devenir des sites de déchets toxiques, parce qu'il y a beaucoup de produits qui vont circuler autour.

1465 Alors en conclusion, bon, ma conclusion à cette date d'aujourd'hui!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, paragraphe du milieu, 1<sup>re</sup> ligne, "Il faut tout arrêter...")**

1470 **FIN DE LA LECTURE (Page 9, paragraphe du milieu, 7<sup>e</sup> ligne, "... leur maximum.")**

Particulièrement dans le domaine des économies d'énergie, l'efficacité énergétique.

1475 Ce qui n'empêche pas de commencer à travailler sur le sujet, à l'élaboration de la nouvelle loi et d'adapter les lois environnementales aux problèmes de cette filière.

J'avais d'autres recommandations plus spécifiques que j'ai mentionnées en vrac, là, que je vais vous mentionner.

1480 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, article 7.1, 1<sup>re</sup> ligne, "Attendre...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 9, article 7.2, 1<sup>er</sup> paragraphe, fin, "... de Toronto.")**



Qui trouve que le développement se fait très rapidement au Canada sur les gaz de schiste.

1485

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, article 7.2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Faire des études...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 10, 2<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "... autorité gouvernementale...")**

1490

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Pouvez-vous accélérer un petit peu?

**PAR Mme GINETTE PAQUIN:**

1495

Oui, bon. Les autres recommandations qui sont pas celles de monsieur Parfitt!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, article 7.3, 1<sup>re</sup> ligne, "Les permis...")**

1500

**FIN DE LA LECTURE (Page 11, article 7.9, fin, "... sur le terrain.")**

Ça, ça fait partie des coûts sociaux ou environnementaux qu'il va falloir ajouter à la note.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1505

Merci beaucoup. Une médiation collective, j'aimerais ça que vous m'expliquiez comment vous voyez ça, vous, une médiation collective?

**PAR Mme GINETTE PAQUIN:**

1510

Bien, une médiation collective, je pense que dans le secteur qui est touché par l'exploitation, on devrait réunir les propriétaires entre autres, et même ceux qui sont pas propriétaires, mais entre autres les propriétaires qui sont dans un rayon d'action assez important, ceux qui sont touchés par les puits, qui sont touchés par les circulations de camions, qui sont touchés par différents aspects de l'exploitation, avoir un médiateur qui puisse discuter avec eux des problèmes qu'ils rencontrent et de quelle façon on pourrait atténuer ces problèmes au niveau de l'environnement, puis au niveau des dérangements que ça peut leur causer.

1515

Et si ces gens-là trouvent qu'il y a trop de dérangements, bien, on pourrait en arriver éventuellement à abandonner un projet.

1520

Est-ce que ça répond à votre question?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1525

Oui. Ça me décrit un peu comment vous voyez ça.

**PAR Mme GINETTE PAQUIN:**

1530

Ça prendrait quelqu'un qui sert de médiateur auprès de ces populations-là pour discuter du projet.

1535

Ce serait plus intéressant que d'y aller individu par individu. Parce que là, dans les discussions actuelles avec les propriétaires, ça se fait un par un, puis il y a pas de médiateur non plus. Les gens sont pris un peu à la gorge, si on peut dire, là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1540

Dans le fond, ce serait dans le but de rétablir un équilibre?

**PAR Mme GINETTE PAQUIN:**

Bien oui, c'est ça, un équilibre.

1545

**PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est ce que je comprends.

**PAR Mme GINETTE PAQUIN:**

1550

Mais avant tout, je pense que le projet, il faudrait le retarder. Il faudrait le retarder.

Il faudrait même réfléchir sérieusement à sa pertinence, même à moyen terme.

1555

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Il nous reste de moins en moins de temps. Madame Trudeau!

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

1560

Justement, particulièrement sur cette question de médiation collective, est-ce que vous avez regardé dans d'autres juridictions comment ça se déroulait, parce qu'on a vu qu'en Colombie-Britannique, il y a des mesures de cette nature qui existent?

**PAR Mme GINETTE PAQUIN:**

1565

Moi, c'est parce que moi, je suis pas le dossier, depuis 95 je suis pas le dossier de façon intense, mais j'ai lu beaucoup dans les journaux, entre autres Le Devoir et d'autres journaux, j'ai vu qu'il y a une dame qui s'appelait Christiane Gagnon, je crois, qui avait écrit, dont les propos sont rapportés dans Le Devoir.

1570

Je pense qu'elle vient de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui parlait de ce type de médiation. Elle ne développait pas dans le journal, mais je pense qu'il y aurait lieu de se pencher sur le sujet.

1575

Je devrais bien m'y pencher, mais on n'a pas eu beaucoup de temps pour préparer nos mémoires, vous comprenez!

Puis comme ça fait longtemps que je suis pas dans ça, là!

1580

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci madame.

1585

---

**UNION PAYSANNE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1590

J'inviterais maintenant le représentant de l'Union paysanne, monsieur Denis Dessaint.

Bonjour.

**PAR M. DENIS DESSAINT:**

1595

Bonjour monsieur le Président. Madame, messieurs les Conseillers!

C'est un mémoire de l'Union paysanne au bénéfice de tout le monde dans la salle, je vais vous décrire un peu c'est quoi l'Union paysanne!

1600

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "L'Union paysanne...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, dernière ligne, "... au Québec.")**

Merci.

1605

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci. Madame Trudeau.

1610

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

J'ai pas de questions, sauf peut-être justement cette Commission sur le contrôle public du domaine de l'énergie au Québec!

1615

Vous dites sur le modèle de la Commission Pronovost?

**PAR M. DENIS DESSAINT:**

Oui.

1620

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

Est-ce que vous pouvez élaborer?

1625

**PAR M. DENIS DESSAINT:**

Bien dans le fond, idéalement, ça pourrait être des États généraux ou à la limite, une commission à l'image de la Commission Pronovost où ils ont entendu tout le monde s'exprimer sur l'agriculture dans ce cas.

1630

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

Merci.

1635

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Locat.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

1640

Quels sont les types d'énergies qui sont privilégiés par les membres du groupe de l'Union paysanne?

**PAR M. DENIS DESSAINT:**

1645

Bien, ce qu'on demande dans le fond, c'est un débat public sur les différents types d'énergies, pour que les gens puissent se prononcer, comment on peut les gérer.

1650

Dans le fond, c'est parce qu'on est en train, comme c'est là, de donner de plus en plus de place à l'industrie privée. Et ce qu'on aimerait, c'est que les gens se positionnent, savoir qu'est-ce qu'on fait avec notre énergie d'une façon générale et après, on pourra discuter de l'électricité, l'éolienne, gaz de schiste, etc.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

1655

Donc vous, vous êtes plus préoccupés par qui gère la ressource ou la possède que vraiment le type de ressource qui est utilisé?

**PAR M. DENIS DESSAINT:**

1660

La question est?

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

1665

Donc votre préoccupation, elle est plus forte du côté de qui gère la ressource...

**PAR M. DENIS DESSAINT:**

1670

Oui, c'est ça.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

... que vraiment la ressource elle-même qui est gérée?

1675

**PAR M. DENIS DESSAINT:**

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

1680

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1685           Merci monsieur.

---

**DOUG McLINKO**

1690

**PAR LE PRÉSIDENT:**

J'inviterais maintenant monsieur Doug McLinko et monsieur Éric Matthews.

1695

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

Hello!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1700

Bonjour. Vous présenter, s'il vous plaît, monsieur McLinko et madame?

**Mr. DOUG McLINKO:**

1705

Oh! I was going to.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

1710

Moi, je suis Andrée Lanoix, je suis la traductrice.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

1715

My name is Doug McLinko and I would like to thank you folks for let me come up here and address your Commission today, and talk to you a little bit about what the Marcellus Shale has brought to Bradford County.

1720

I would like to apologize for disrupting with and to have an interpreter. It has been really kind of interesting listening to you back there, I don't know what you're saying, but to get an idea of what the feel of the room is.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

1725 Alors, je vous remercie de m'avoir invité à participer à la commission parlementaire. Malheureusement, il va y avoir une espèce d'interruption dans la fluidité de l'échange, puisqu'on passe par un interprète.

Vous aviez l'air d'avoir des échanges intéressants. Malheureusement, derrière, je ne pouvais pas comprendre ce que vous disiez.

1730 **BY Mr. DOUG McLINKO :**

I have a hard enough time mastering the English language, let alone to!

**PAR LA TRADUCTRICE:**

1735 J'ai suffisamment de difficulté à maîtriser l'anglais. Alors, imaginez le français.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

1740 One of the things that – I also apologize for going off from a written bullet points or what have you. I don't like to do that. In the last two and a half years, in Bradford County, the Marcellus Shale has been pretty incredible. There's three county commissioners for a county – and I'll talk about it a little bit later – that's the second largest geographical county in that state. We border New York State at the north or we border New York State at the north end of our  
1745 county. So, we're not really far from here.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

1750 Alors, c'est le deuxième comté en importance en termes de grosseur de comté. On jouxte l'État de New York. Alors, on est quand même situé dans une zone assez importante.

Et, bon, il y a un conseil avec trois commissaires à notre commission et je vais vous expliquer un peu de quoi il s'agit, parce que ça a été pas mal incroyable, le schiste Marcellus, pour le comté de Bradford.

1755 **BY Mr. DOUG McLINKO:**

Any questions that you folks have whether it's – a little bit on economics, I kind of hit everything here today, but any questions you have on water withdrawals, or any environmental

1760 questions, or conservation questions, or things of how we've handled it, please don't be afraid to ask.

I don't usually go off this, but because of the time allotment, I want to stay within your confines.

1765

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Alors, si vous avez des questions de quelque nature que ce soit, même si c'est pas abordé dans mon texte, j'y vais avec une forme un peu schématique, parce que j'ai plusieurs points à aborder. Alors, faute de temps, c'est comme ça que je vais procéder.

1770

Mais si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de l'eau, questions environnementales ou quoi que ce soit, n'hésitez pas à poser des questions.

1775

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

I could talk for hours on.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

1780

Je pourrais en parler des heures.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

1785

I have lived in Bradford County my entire life. Both of my great-grandfathers were coal miners. Our natural resource is there, has served as a backbone for our economy. My parents have worked in industry, in heavy construction.

1790

I've been in business in my entire adult life and I've served at many levels of government – I won't get into them all – both elected and appointed in my town of Wysox. I currently am in my second term as Bradford County Commissioner that again consists of three commissioners that serve our entire county.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

1795

Alors, moi, j'ai passé ma vie entière dans le comté de Bradford où il y a beaucoup de ressources naturelles qui sont utilisées comme base de l'économie du comté. Mes grands-parents, dans ma famille, on a toujours travaillé dans le domaine des mines, mines de charbon, et aussi dans l'industrie, dans la construction également.



1800           Moi, je suis en affaires. Depuis que je suis adulte, j'ai passé ma vie dans le domaine des affaires. Et aussi, j'ai servi à deux niveaux de gouvernement comme représentant élu ou désigné dans ma ville de Wysox. Actuellement, j'en suis à mon deuxième mandat comme commissaire du comté de Bradford. Et ce conseil est composé de trois commissaires et il dessert la totalité du comté.

1805

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

1810           I said all this to give you a little bit of background about me, because I've, you know, lived my whole life there and I feel that I have a good idea of the pulse of both the economy, our environment down there which we love. We hunt, we fish. Bradford County has got a lot of state game lands. It's a beautiful county as is Canada.

1815           People from Bradford County – my family vacations in Canada. My friend that came up, he vacations in Canada. People who own properties are retiring in Canada. We feel pretty close to your country to be honest with you. It's beautiful here. It's as beautiful in Bradford County.

1815

**PAR LA TRADUCTRICE:**

1820           Alors, je vous dis un peu ce contexte en commençant, parce que j'ai passé toute ma vie là-bas. Je pense que je connais pas mal le pouls de la population. Je connais aussi beaucoup le pays. C'est une magnifique nature, on chasse, on pêche, et puis ça ressemble aussi beaucoup au Canada. C'est très beau côté nature, et puis il y a des gens qui viennent en vacances dans ma famille ici, de ce côté-ci de la frontière.

1820

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

1825           And then before you start, I'd like to open on we've learned – as County Commissioners, we knew nothing of shale drilling two and a half years ago.

1825

**PAR LA TRADUCTRICE:**

1830           Alors, il y a deux ans et demi, nous, les commissaires, on connaissait rien des gaz de schiste il y a deux ans et demi seulement.

1830

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

1835           The thing that I have done as a County Commissioner is I travelled. I've gone to as many meetings I have to come – I came here today to give a live testament. I learn wherever I go. And what I do is...

1835

1840

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Alors, moi, j'ai parcouru le pays. J'ai été visiter des endroits, des lieux. Je me suis informé. Je viens ici. Alors, je fais beaucoup de visites pour en apprendre, depuis ce temps-là, pour en apprendre sur le gaz de schiste.

1845

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

And I connect common threads through everything that I learn, be it gas industry, business. I've travelled to Texas twice, once to look at production in the Barnett Shale, to look at their environment and how they handle it.

1850

The second time was for the economic imprint in the Barnett and Wise County, Texas, and how it would play in our county.

1855

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Alors, je suis allé aussi au Texas deux (2) fois pour voir l'exploitation, côté production aussi, l'empreinte aussi environnementale de l'exploitation des schistes Barnett qui sont au Texas.

1860

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

And I'll warn you that what I've learned is: the most information is misinformation.

1865

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Alors, je vous mets en garde, parce que la plupart de l'information disponible, c'est de la désinformation.

1870

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

What a lot of people will be afraid of – that's why I appreciate questions – but what a lot of people will be afraid of really are things that, as it plays out, that you need not be afraid of.

1875

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Alors, évidemment, c'est pour ça que je vous invite à poser des questions, parce que c'est difficile de tout exposer comme ça. Mais à partir de ce que les gens ont en tête ou ont comme perspective, moi, je suis prêt à vous donner les faits.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

1880

I apologize, but I'll just go through my bullet points here quickly: Agriculture, manufacturing, health care, mining, now energy represent the diverse sectors of the employment of our county of about 65,000 people.

1885

**PAR LA TRADUCTRICE:**

En ce moment, l'agriculture, les manufactures, les soins de santé, les mines et maintenant l'énergie, ça représente tous les secteurs assez diversifiés qui absorbent les emplois dans notre comté, et notre comté compte soixante-cinq mille (65 000) personnes.

1890

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

Well, unemployment rate nationally and statewide has been stubbornly high. Bradford County has seen the highest job creation in the State of Pennsylvania which is about 2,500 jobs, which is the highest rate of job growth in the state last year.

1895

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Même si le taux de chômage est considérablement bas à l'échelle nationale et reste assez bas – c'est-à-dire, le taux d'emploi, le taux de chômage est élevé – excusez-moi – il y a deux mille cinq cents (2500) emplois qui ont été créés simplement dans le comté de Bradford à cause de l'exploitation et l'exploration des gaz de schiste de Marcellus.

1900

Et ça représente le taux d'emploi et la croissance la plus élevée à l'échelle de l'état.

1905

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

But one of the unmeasurables of the subcontractors, the amount of overtime that's paid, for example, I was – we owned a restaurant for 30 years. When a gal might make \$50 in tips and be thrilled, today they're making \$100 or \$200.

1910

The incomes and the job opportunities are really unmeasurable through everything off of what can be tracked.

1915

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Il y a d'autres aussi facteurs qui sont difficiles à mesurer, mais, par exemple, quelqu'un qui se faisait cinquante dollars (50 \$) de pourboires était aux oiseaux, maintenant il peut faire cent-cent cinquante dollars (100 \$-150 \$) de pourboires.

1920

Alors, les emplois qui existent déjà rapportent un revenu plus élevé, en plus des emplois qui ont été créés dans les commerces et aussi les restaurants.

1925

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

Hotels, motels and inns are filled to capacity.

1930

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Les hôtels et les motels sont pleins à pleine capacité.

1935

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

Our restaurants are booming.

1940

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Les restaurants sont en pleine expansion.

1945

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

Once empty store fronts on main streets are full, empty lots in our business district and even places that aren't in our business district are seeing construction, plans for new hotels and new commercial buildings to house and support the gas industry.

1950

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Autrefois, les routes principales et les rues marchandes étaient assez moribondes. Les terrains de stationnement étaient pratiquement vides dans les zones commerciales et même non commerciales.

Mais, maintenant, on voit un boom de construction. Il y a des nouveaux hôtels qui sont en pleine construction. Il y a aussi des édifices commerciaux pour soutenir ces entreprises d'affaires.

1955

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

As I go to the economics too, I want you to understand you can't put a price tag on our environment where we live, the water we drink, the green of our hills and the safety of our residence.

1960

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Je vais vous donner des chiffres, mais ça ne veut pas dire qu'on met un prix à l'environnement. Pour nous, c'est très précieux, ça n'a pas de prix, l'environnement, l'eau qu'on boit, les terres, la nature. Alors, méprenez-vous pas.

1965

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

The jobs that are created by the gas industry encompass our entire state. And one of the interesting things is where a person with or without a high school diploma can find a good job that is a family-sustaining job.

1970

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Alors, les emplois qui sont reliés à l'industrie du gaz, on en retrouve, mais c'est disséminé partout dans l'état. Quelqu'un qui a un diplôme de secondaire ou même aucun diplôme de secondaire peut se trouver un emploi de départ qui donne un assez bon revenu qui lui permet de subvenir aux besoins de sa famille.

1975

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

A high school graduate can go on to pinnacle school and get an education that can keep him in PA and close to home.

1980

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Ensuite, s'il a un diplôme de secondaire, il peut ensuite s'inscrire à une école technique, et puis ça lui permet d'avoir de l'instruction pour monter dans l'échelon et quand même garder un emploi près de sa maison.

1985

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

Older people can find part-time work to supplement their incomes.

1990

1995

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Les personnes âgées trouvent aussi de l'emploi à temps partiel comme supplément à leur revenu de retraite.

2000

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

Now, I'm going to give you a couple of examples, but we have seen companies like T.A.W., an Arkansas-based company, that is located in our county and has employed 140 people and is now 100% PA employees. And this is one of many subcontractors.

2005

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Alors, il y a des compagnies, je vais vous donner l'exemple de la compagnie T.A.W., c'était une compagnie d'Arkansas. Alors, ils ont établi un lieu d'affaires dans notre comté, et puis ils ont engagé cent quarante (140) personnes. Et maintenant, c'est devenu une compagnie qui s'est établie à cent pour cent (100 %) en Pennsylvanie et qui emploie tous ses employés maintenant en Pennsylvanie.

2010

Et c'est un des nombreux autres exemples pour dire qu'il est clair...

2015

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Commencez à conclure pour respecter le quinze (15) minutes.

2020

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

Oh! Okay. Then I guess as far as concluding, I would – as far as the revenues collected from sales tax, with fuel taxes, it's billions of dollars that are put in the pockets of taxpayers in...

2025

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Il y a beaucoup de revenus qui sont tirés des taxes de ventes donc, des taxes aussi sur l'essence, des revenus, de l'impôt sur le revenu. Donc, ça crée des milliards de dollars qui retombent dans les poches des contribuables au bout du compte.

2030

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2035 I put this in your packet. I left you something here of business I don't need to go into, but I will tell you this. The one thing that you folks could do or your elected people, your appointed people, travel down to Bradford County. Come on down, we'll take you on a tour.

2040 And we won't do it with the gas companies. We'll go and take you what you want to see. You want to see water withdrawal on the Susquehanna River, we'll take you. If you want to see water impalements, we'll show them to you. You want to see drill sites that are being drilled, that we could get close to, you could listen to the noise or fracks, we'll take you there. That's what we have done.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2045 Alors, si vous voulez, nous, on vous invite dans le comté de Bradford, puis on peut vous amener même visiter ce que vous voulez visiter. On n'est pas comme les compagnies pétrolières, par exemple, qui vont vous amener simplement là où elles veulent vous montrer. Non. Dites-nous où vous voulez voir des puits, du forage.

2050 Vous allez juger par vous-même la fracturation, le bruit du forage, et puis vous pouvez en apprendre vraiment de façon pratique.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2055 One of the other things quickly too is that when the gas – well, I support the industry in our county. It's had a lot of good impact. I'm not a lobbyist for the gas companies, I don't have a job with the gas companies. I'm elected by the majority in Bradford County, I serve them in county government. And it is just...

2060 **PAR LA TRADUCTRICE:**

2065 Alors, j'ai l'air de faire du lobbying pour les compagnies de gaz, mais, moi, je ne suis pas employé d'une compagnie de gaz, et puis, mais je soutiens les entreprises de mon comté, parce que je suis une personne élue de mon comté et je soutiens les activités commerciales de mon comté.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2070 Real quickly, the most important thing that can be done is education, is education from everybody and true education.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Alors, la principale chose à faire, c'est d'informer les gens et leur donner la vraie information.

2075

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

We hold town hall meetings. We do a ton of stuff the three County Commissioners and we do it through our own experiences, our own travels.

2080

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Alors, nous, on a des séances d'information dans nos mairies et on fait tout ça à nos frais. On tient des séances d'information à nos frais.

2085

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup. Moi, j'aimerais savoir comment les citoyens sont impliqués? Comment ils peuvent transmettre – leur mot à dire, comment les citoyens peuvent intervenir dans le processus dans votre comté?

2090

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

This is an excellent question. Community relations and community approval in our county is very high with the gas companies. They bend over backwards for the community. And our citizens in large embrace the gas industry down there because again through education. And we hold our gas companies accountable on each...

2095

**PAR LA TRADUCTRICE:**

Il y a beaucoup d'information qui est échangée par les compagnies de gaz justement avec les citoyens. Ils sont très ouverts par rapport à l'information et, aussi, ils sont prêts à faire beaucoup de choses pour les citoyens, et les citoyens appuient les compagnies de gaz.

2100

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

As a County Commissioner, I've asked them to do three things, one of which is obey our laws, which would be environmental regulations and our laws. Number 2 would be to respect us. Number 3 would be to behave yourself insofar that...

2110



**PAR LA TRADUCTRICE:**

2115 Alors, on exige trois ( 3) choses des compagnies gazières. C'est qu'elles respectent les lois, les législations en matière d'environnement ou quelles qu'elles soient, respecter les gens, les personnes, et aussi...

What's the third point?

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2120 Behave yourself.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2125 Aussi qu'elles se comportent en bon citoyen corporatif.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2130 Talisman which is a – was Fortuna which was a Canadian company, which was the first to come to our Board of Commissioners, introduce themselves and answer any questions, whether it was questions they wanted to hear or didn't want to hear, to cut through all the misinformation for us. And they have been – I mean we've asked whether it's well water questions, whether it's water withdrawal questions.

2135 That's the kind of relationship that your citizens have to expect from your elected people and from the gas companies.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2140 Nous, la compagnie Talisman est venue nous voir. On a posé des questions et ils ont vraiment expliqué, quelle que soit la nature, là, de l'information, ils ont donné des véritables informations sur la façon dont ils étaient pour utiliser l'eau, tirer l'eau et...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2145 Vous comprendrez que...

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2150 Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

... ça prend des petites réponses, parce qu'il nous reste à peine quelques minutes.

2155 Monsieur Germain?

**PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

2160 Oui, une petite question de précision. Donc, vous avez mentionné que le comté de Bradford était situé près de la frontière avec l'État de New York. Par rapport à la ville de Harrisburg, à quel endroit le comté est situé, si on veut se repérer à partir de cette ville?

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2165 Basically in the center of the state, a little southeastern, but it's basically in the center...

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2170 Légèrement au sud-est, mais au centre, carrément au centre du comté.

**PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

C'est dans le comté, Harrisburg?

2175 **BY Mr. DOUG McLINKO:**

No, no. Harrisburg is the capital of the state. It is in Dolphin County.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2180 C'est pas dans le comté de Bradford. C'est Dolphin County.

**PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

2185 Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2190 Merci. Madame Trudeau?

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

Oui. Est-ce que votre organisation est en possession de plans de développement de l'industrie?

2195

Et est-ce que vous vous êtes consultés et est-ce que vous pouvez donner votre avis sur le plan de développement des gaz de shale dans votre communauté?

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2200

Yes. Our plans are all as far as when and where they're going to drill and – is that what you're asking?

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2205

Où il va y avoir de l'exploration, du forage...

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

2210

Oui.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

... et ces plans de développement-là vous voulez savoir?

2215

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

Oui, oui.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2220

All the permits come across my desk, as County Commissioners.

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

2225

Mais est-ce que c'est du cas par cas ou est-ce que vous pouvez voir le développement de votre territoire?

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2230 All the above actually. It's done on a case by case basis on as far as where the permits for the – where the drills are going to be set up.

I don't know if that answers your question.

2235 **PAR LA TRADUCTRICE:**

C'est du cas par cas pour ce qui est du forage.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2240 It's very open.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2245 Mais c'est toutes ces réponses, dans le sens qu'on a le plan, on voit tous les plans de développement, mais pour les permis et tout ça, tout ça passe dans mon bureau, puis on doit analyser chacun des cas.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2250 There's layers of regulation too. I mean we have DEP in our state. The Susquehanna River Basin Commission monitors all the water as far as water withdrawal goes. The Chesapeake Bay Commission also has a stake in all this. We have EPA.

2255 There's layers and layers of regulation as far as environmental protection both for water withdrawal and for the treatment of...

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2260 Il y a beaucoup de niveaux d'autorisation. Il y a des analyses, des commissions sur l'eau, des commissions à tous les niveaux. Alors, ça passe à travers une grille quand même d'évaluation assez serrée. Et ça touche plusieurs organismes aussi qui sont chargés de l'évaluation.

2265 **PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

Je pense qu'il nous manque de temps, je pourrais développer encore.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2270 Non. Une dernière question rapide avec réponse rapide.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

2275 À qui appartiennent les droits du sous-sol en Pennsylvanie?

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2280 That's why I didn't talk about that here, is the property owners own the underground, the gas, but, you know, the difference between the people that have gas rights and the people that are in the town is there's less people than larger tracks of land and things like that. The State owns a lot of land also.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2285 C'est le propriétaire qui est, le propriétaire du terrain est propriétaire aussi du sous-sol. Mais il y a beaucoup de terres qui appartiennent de toute façon à l'État et il y a d'autres terres, finalement, c'est peu de propriétaires individuels qui ont ces zones-là.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2290 That's why I spoke about basically what happens over and above that in our county.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2295 C'est pour ça que j'ai parlé des autres questions et de ce qui se passe dans le comté, parce que ça touche moins les droits des propriétaires individuels.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2300 This gas play has been great for agriculture and not for the subsurface. With a lot of the surface things that have happened to a lot of farmers, things that they've been – I mean our farmers were really hurting bad. We were closing farms at an alarming rate and this really has saved family farms.

2305 And another thing, it has ensured open space and greenways too. It's really been wonderful for that.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2310            Alors, ça a sauvé un peu l'agriculture, dans le sens qu'il y a beaucoup de fermes et  
d'exploitations qui étaient moribondes. Et grâce à l'exploitation, ils ont pu redémarrer leur ferme,  
leur exploitation.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2315            Merci beaucoup, monsieur. Merci beaucoup, madame.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2320            Once again, I offer you folks to come down. My contact information, I can put you in touch.  
If you want to talk to DEP, our conservation district, for any questions that you might have, we  
would love to have you call.

**PAR LA TRADUCTRICE:**

2325            Alors, il vous lance l'invitation. Vous avez toutes les coordonnées si vous voulez venir  
visiter.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2330            Merci.

**BY Mr. DOUG McLINKO:**

2335            That's how we've learned. Thank you.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2340            Merci.

---

2345

**GROUPE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE SUR LES EAUX SOUTERRAINES**

2350 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'inviterais maintenant les représentants du Groupe de recherche sur les eaux souterraines, monsieur Vincent Cloutier et monsieur Alain Rouleau.

2355 Bon après-midi. Vous vous présentez à tour de rôle s'il vous plaît.

**PAR M. ALAIN ROULEAU:**

2360 Monsieur le Président, madame la Commissaire, messieurs les Commissaires, mon nom est Alain Rouleau et je suis accompagné du professeur Vincent Cloutier.

**PAR M. VINCENT CLOUTIER:**

2365 Bonjour.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonjour.

2370 **PAR M. ALAIN ROULEAU:**

Nous sommes tous les deux (2) ingénieurs et docteurs et professeurs en hydrogéologie, docteur Cloutier à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et moi-même à l'Université du Québec à Chicoutimi.

2375 Donc aujourd'hui, nous vous présentons le mémoire du Groupe de recherche interuniversitaire sur les eaux souterraines.

2380 Nous sommes seulement deux (2) présentateurs, si vous voulez, mais le mémoire lui-même est le fruit de sept (7) auteurs qui proviennent de six (6) universités différentes du Québec.

2385 D'abord dans un premier temps, je vais vous présenter le GRIES, ensuite nous allons vous parler des eaux souterraines du Québec et l'état des connaissances des eaux souterraines du Québec.

Nous allons vous faire part des préoccupations que nous avons et nous allons vous proposer quelques suggestions.

2390

Le GRIES, c'est le Groupe de recherche interuniversitaire sur les eaux souterraines qui regroupe six (6) établissements universitaires qui sont l'INRS-Eau Terre et Environnement, le Centre Eau Terre et Environnement, l'UQAC à Chicoutimi, l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Université du Québec à Trois-Rivières, de même que l'Université Laval.

2395

Donc il y a des chercheurs de ces six (6) universités qui sont membres du GRIES et il va probablement y en avoir d'autres dans les semaines qui vont venir.

2400

Actuellement dans ces six (6) groupes-là, il y a sept (7) projets qui sont menés dans le cadre du Programme d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines du Québec et qui est piloté ou géré par le MDDEP, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

2405

En plus de ces sept (7) projets-là, les membres du GRIES gèrent aussi quatre (4) projets du Programme de recherche en partenariat sur les eaux souterraines, du FQRNT et en partenariat avec le MDDEP.

Donc nous sommes passablement actifs sur les eaux souterraines au Québec actuellement.

2410

La mission du GRIES est d'accroître sa connaissance sur les eaux souterraines et de contribuer à assurer la pérennité de la ressource, et nous nous donnons comme objectifs de mieux comprendre la dynamique des aquifères, de former du personnel hautement qualifié dans le domaine des eaux souterraines, dans la maîtrise et au doctorat en particulier, de procéder au transfert des connaissances vers les utilisateurs, nous allons y revenir, qui sont les organismes de bassins versants et les MRC en particulier, et de soutenir la gestion et la protection des aquifères.

2415

Et le GRIES adhère, les membres du GRIES adhèrent aux objectifs de gestion durable des eaux souterraines qui ont été énoncés ou proposés par le Conseil des académies canadiennes l'année dernière.

2420

Et parmi ces objectifs-là de gestion durable des eaux souterraines, il y a évidemment de protéger les sources souterraines d'eau potable ou d'eau souterraine tout simplement contre l'épuisement, qui sont également de protéger les sources, les eaux souterraines contre la contamination, de préserver la santé des écosystèmes, en particulier les écosystèmes qui dépendent fortement des eaux souterraines, de parvenir à un bien-être socioéconomique, toujours en lien avec les eaux souterraines évidemment, et d'appliquer des principes de bonne gouvernance appliqués aux eaux souterraines.

2425

Donc ceci pour présenter le GRIES!



Maintenant, nous allons vous résumer l'état des connaissances sur les eaux souterraines du Québec.

2430

Dans un premier temps, nous allons vous proposer ce schéma-là qui explique très schématiquement évidemment l'écoulement des eaux souterraines et sur lequel vous pouvez observer que l'écoulement se produit dans plusieurs cellules d'écoulement qui sont à diverses échelles de temps et diverses échelles également de profondeur.

2435

Donc ici, les eaux souterraines plus près de la surface ont des durées de parcours ou des temps de séjour de l'ordre de la journée, de la semaine ou de l'année.

En plus grande profondeur, ça peut être des durées de parcours de la décennie ou du siècle.

2440

Et à plus grande profondeur encore, des durées de séjour du siècle ou du millénaire.

Et parmi les paramètres qui contrôlent ces écoulements-là et la profondeur de pénétration et la durée du séjour, il y en a plusieurs, en particulier la perméabilité des milieux et en particulier, la présence de zones de failles qui ne sont pas illustrées sur cette figure-là, donc c'est une figure assez incomplète, très schématique, et aussi la topographie des terrains.

2445

Mais on va y revenir peut-être un peu plus tard sur la perméabilité du milieu.

2450

Donc pour ce qui est de la connaissance sur les eaux souterraines du Québec comme telle, juste un bref rappel historique! Dans les années soixante-dix à quatre-vingt, durant cette décennie-là, il y a eu un certain nombre d'études sur un petit nombre de bassins versants dans le sud du Québec où il y a eu une première cartographie, des premiers efforts de cartographie des aquifères.

2455

Dans les années 95 à 2003, il y a eu deux (2) projets pilotes menés par le Centre géoscientifique de Québec qui est basé à Québec et qui regroupe la Commission géologique du Canada et l'INRS, et qui ont mené des projets pilotes de cartographie dans le secteur de Portneuf à l'ouest de Québec, au nord du Saint-Laurent, et dans la région de Mirabel.

2460

En 99, vous êtes certainement au courant, il y a eu la Commission du BAPE sur la gestion de l'eau au Québec qui a été un point tournant en ce qui nous concerne, en ce qui concerne notamment les eaux souterraines.

En 2002, la Politique nationale de l'eau.

2465

Et suite à cette politique-là, une année après, en 2003, de 2003 à 2008, il y a eu quelques projets de cartographie des aquifères qui ont été pilotés par le MDDEP dont un en particulier sur la rivière Châteauguay et un deuxième sur la rivière Chaudière.

2470 Plus récemment, il y a eu, en 2008, le lancement d'un programme assez systématique de connaissances, du développement des connaissances sur les eaux souterraines du Québec, et ça a été lancé en 2008, mais les projets ont démarré en 2009.

2475 Et la première vague de projets va se terminer en 2013 dans le programme qui s'appelle l'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines, le programme qu'on appelle communément le PACES, avec un investissement de la part du MDDEP de l'ordre de deux virgule cinq millions (2,5 M\$) et avec des investissements des partenaires régionaux dans chacune des régions de l'ordre d'un virgule cinq million (1,5 M\$).

2480 Donc c'est le montant que nous, on utilise actuellement dans chacun des sept (7) projets que j'ai mentionnés tout à l'heure.

2485 Et ces programmes-là ou chacun des projets se développent en trois (3) étapes! La première est de collecter et de traiter les données existantes. On s'est rendu compte qu'il y avait déjà pas mal de données disponibles éparses chez plusieurs propriétaires de données, les municipalités, les entreprises privées, etc., donc il faut rassembler, en faire un tout cohérent, homogène.

2490 Obtenir de nouvelles données, c'est la deuxième étape, à partir de nouveaux forages, de sondages géophysiques, de diverses méthodes d'échantillonnages sur le terrain.

2495 Et finalement, de construire une base de données et d'élaborer une synthèse hydrogéologique de chacun des sept (7) territoires présentement investigués qui incluent l'identification de zones de recharge, la détermination de la vulnérabilité des aquifères – on va y revenir un petit peu tout à l'heure – l'évaluation de la qualité dans les conditions initiales, avant qu'il y ait exploitation de l'eau souterraine. On aura l'occasion de revenir sur certains de ces points-là tout à l'heure.

2500 Ça, ça ne sort pas très bien sur l'écran, ça sort un peu mieux sur l'ordinateur ici! Donc suite à ce projet de cartographie en cours actuellement dans le Programme PACES, en 2013, il va y avoir environ cinquante pour cent (50 %) du territoire municipalisé du sud du Québec qui va avoir été couvert par des études hydrogéologiques.

2505 Ce qui est en rouge sur la carte ici, ce sont les territoires qui ont été couverts, déjà été couverts; ce qui est en jaune, ce sont les territoires qui sont présentement à l'étude et pour lesquels les études devraient se terminer en 2013.

2510 Donc en 2013, il va y avoir cinquante-quatre pour cent (54 %) du territoire municipalisé qui va être couvert à ce moment-là.

2515 Donc maintenant, on va vous présenter nos préoccupations et on va, pour ce faire, vous présenter d'abord quelques lacunes de l'état des connaissances actuelles.

2520 Et nous utilisons un diagramme ici que nous avons emprunté de la revue Québec Science, le dernier numéro, donc une figure que nous avons modifiée quelque peu et qui nous permet d'exprimer que, par exemple, bien, un premier point, que la couverture partielle du territoire, même en 2013, même en 2013 donc il va rester environ quarante-six pour cent (46 %) du territoire municipalisé du Québec, incluant du territoire où il y a de l'exploitation au moins possible de gaz de shale, qui n'aura pas été couvert, donc environ quarante-six pour cent (46 %) n'aura pas été couvert.

2525 Et nos études actuelles se limitent à la tranche superficielle de terrain jusqu'à environ cent mètres (100 m) de profondeur, c'est-à-dire la tranche de terrain où les exploitations actuelles d'eau souterraine ont lieu.

2530 Donc les budgets du programme actuel ne permettent pas de faire des études à plus grande profondeur. Donc autrement dit, la tranche qui va de cent mètres (100 m) jusqu'aux environs des shales en exploitation ou à exploiter ne sont pas investigués par les programmes actuels.

2535 Dans les programmes actuels, on s'intéresse à la vulnérabilité des aquifères mais à une vulnérabilité à des contaminations qui peuvent venir de la surface des terrains. Donc on ne se préoccupe pas, on n'a pas le mandat, on nous demande pas, on n'a pas les moyens de vérifier la vulnérabilité qui pourrait venir de plus grande profondeur.

2540 Donc c'est les principales lacunes que nous avons dans les connaissances sur les eaux souterraines en relation avec l'exploitation ou l'exploration et l'exploitation des gaz de shale.

2545 Donc pour ce qui est de la partie suivante, concernant les enjeux et les risques pour l'environnement, donc nous allons vous les présenter essentiellement sous forme de questions.

2550 Par exemple, un des premiers enjeux que nous voulons souligner, c'est la quantité d'eau requise pour les forages et la fracturation. Quelle est l'importance de cette quantité d'eau en

relation avec l'importance relative en lien avec les bilans hydriques que l'on peut faire à l'échelle des bassins versants ou à l'échelle de bassins hydrogéologiques?

2545

Donc ces questions-là devraient être soulignées ou devraient être posées avant de commencer l'exploitation ou l'extraction de volumes importants d'eau, que ce soit de l'eau souterraine ou de l'eau de surface.

2550

Un deuxième enjeu et risque concerne la gestion des eaux usées. Donc est-ce que l'étanchéité des bassins de stockage est vraiment assurée? Donc c'est une question que l'on pose. Ou est-ce qu'il est possible que les bassins de stockage subissent des débordements éventuels? C'est une autre question qu'on se pose concernant la gestion des eaux usées.

2555

Ces fuites ou ces débordements feraient courir des risques de contamination aux aquifères, surtout les aquifères de surface.

2560

Une troisième question, un troisième enjeu ou risque, c'est les fuites possibles de fluides ou de liquides de fracturation en particulier le long des forages. Est-ce qu'il y a possibilité que ces fluides-là pénètrent dans les aquifères traversés par le forage vertical?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2565

Excusez-moi, pouvez-vous accélérer un petit peu, ça nous permettrait une période d'échanges.

**PAR M. ALAIN ROULEAU:**

2570

Très bien, merci.

Est-ce que c'est possible que ces fluides-là pénètrent ou passent d'une formation aquifère sous-jacente et pénètrent dans une formation aquifère au-dessus, grâce à des fuites possibles le long des forages, même s'il y a bétonnage de ces forages?

2575

Pour ce qui est des liquides de fracturation qui sont utilisés, est-ce que ces liquides-là peuvent pénétrer dans les formations aquifères le long du forage vertical et de même que dans l'extrémité des fissures qui vont avoir été générées suite à la fissuration?

2580

Est-ce que les fissures qui sont générées pour augmenter la perméabilité des shales, est-ce qu'on contrôle bien leur distance de propagation?

2585 La fissuration de ces shales induit une modification de la perméabilité de ces formations-là et une possible connexion avec des structures perméables existantes, des zones de failles par exemple qui existeraient dans les formations géologiques sous-jacentes.

2590 Suite à la fin de l'exploitation des gaz de shale, quand le milieu va retourner dans sa situation semi-naturelle, à la différence près que les formations de shale vont avoir une perméabilité augmentée, est-ce qu'il y a une possibilité d'une remontée vers la surface des fluides provenant de plus grande profondeur qui sont souvent des saumures ou encore de gaz résiduels des shales, est-ce qu'il y a possibilité de remontée vers la surface de ces gaz?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2595 Pouvez-vous conclure!

**PAR M. ALAIN ROULEAU:**

On va terminer avec nos cinq (5) suggestions.

2600 De compléter la couverture des études hydrogéologiques régionales en cours, de façon à mieux cerner les conditions initiales des eaux souterraines et des aquifères, incluant leur qualité.

De rendre publique l'information d'intérêt hydrogéologique recueillie par l'industrie.

2605 De prendre les mesures nécessaires afin d'éviter la contamination des eaux souterraines.

De prendre en compte les impacts cumulatifs des prélèvements d'eau à l'échelle des régions visées.

2610 D'éviter les forages dans les aquifères qui alimentent les réseaux publics de distribution d'eau potable.

Je vous remercie de votre attention et désolé d'avoir dépassé le temps alloué.

2615 **PAR LE PRÉSIDENT:**

De quelques secondes. Il faut que je gère quand même le temps, sinon, avec la quantité de personnes qui viennent! C'est le processus qui se veut ainsi.

2620 Et ça nous permet un échange!

2625           Moi, j'aimerais savoir, parce que vous dites rendre publique l'information d'intérêt, dans votre deuxième proposition, rendre publique l'information d'intérêt hydrologique recueillie par l'industrie, dans le fond, je vais poser ma question autrement, excusez-moi!

          Avez-vous figuré le scénario que ça prendrait pour obtenir toute l'information que vous désirez? Ce que vous nous avez présenté là, ça prendrait par exemple combien de puits, ils seraient répartis comment?

2630           Ou tout simplement l'information des puits existants s'ils étaient rendus disponibles pourraient répondre à vos questions, comment vous voyez ça, vous, comme groupe de recherche?

**PAR M. VINCENT CLOUTIER:**

2635           Je peux commencer, puis tu pourras compléter.

2640           C'est sûr que de base, bon, si on regarde un peu ce qu'on est en train de faire au niveau des projets PACES, on a tout eu une phase d'acquisition de données existantes qui est essentielle finalement dans la première étape pour d'abord caractériser l'information aquifère, à partir des données qui sont disponibles.

          C'est à partir de là finalement qu'on peut décider qu'est-ce qu'on a besoin d'information, quelle information qu'on a besoin d'aller chercher pour compléter le portrait.

2645           Là, au niveau de la tranche qu'on se devrait d'investiguer, qui est plus profonde, à plus de cent mètres (100 m) de profondeur, bien, c'est difficile de se prononcer actuellement, parce qu'on sait pas vraiment ce qui est disponible non plus comme information.

2650           Ça fait que je pense qu'on devrait savoir qu'est-ce qui est disponible, ça fait qu'on parle dans les données de forages, les données de chimie de l'eau qui sont à ces profondeurs-là, des données qu'on connaît, mais on connaît pas l'ensemble des données disponibles.

2655           Et puis après ça, je peux te laisser continuer, Alain, mais moi, je pense, on pourrait penser que ça prendrait aussi éventuellement des systèmes de suivis de ces unités-là en grande profondeur, que ce soit au niveau des pressions, et faire des suivis dans le temps aussi de l'évolution des pressions et de la chimie de l'eau à ces profondeurs-là, pour voir éventuellement la connectivité qu'il pourrait y avoir ou les échanges entre les formations géologiques.

**PAR M. ALAIN ROULEAU:**

2660

Ce que j'ajouterais simplement, peut-être accentuer un peu l'aspect qualité de l'eau. Si on veut être en mesure de déterminer s'il y a une contamination éventuelle future et d'origine entropique où elle est là naturellement, il faut connaître la qualité, la condition initiale. Donc il faut connaître en particulier la teneur en certains gaz dans l'eau souterraine dans certains territoires, si on veut être en mesure de dire qu'il y a augmentation ou non.

2665

Si on ne connaît pas l'état initial, on peut pas le dire du tout.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2670

Monsieur Locat.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

2675

Pour continuer un peu sur la même question! Concernant donc l'analyse ou si on veut répondre aux préoccupations vis-à-vis le potentiel de contamination des aquifères par activités, est-ce qu'en plus de l'information actuelle des forages déjà faits, est-ce qu'il faudrait quand même faire d'autres forages pour mettre des instruments?

2680

Comment est-ce que vous voyez un peu le développement d'un programme de suivi de ce type d'industrie là?

**PAR M. VINCENT CLOUTIER:**

2685

Je pense qu'il faudrait d'abord partir avec ce qui est en place et qu'il devrait y avoir à partir de là une évaluation qui soit faite pour déterminer, moi, je suis dans les secteurs importants et critiques, je pense l'ajout de forages supplémentaires qui deviendraient des sites de suivi. Je pense que ce serait très important.

2690

Avec les projets d'acquisition des connaissances, on est en train d'identifier, on connaît pas encore la distribution, l'étendue des bons aquifères dans le Québec municipalisé, et puis c'est une région qui dépend beaucoup de l'utilisation de l'eau souterraine, alors je crois que ça mériterait l'installation de sites de suivis particuliers pour encadrer et aussi mieux connaître la géologie associée et les impacts.

2695

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Réponse rapide aussi.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

2700

J'ai une question aussi, c'est concernant, quand on regarde les données pour l'état de New York, on voit qu'en surface, il y a une cartographie de linéaments qui est proposée, et lorsqu'on arrive au territoire québécois, naturellement, cette cartographie-là s'arrête; est-ce que d'après vous, dans le socle rocheux, on pourrait s'attendre d'avoir de tels linéaments?

2705

**PAR M. ALAIN ROULEAU:**

2710

Oui, je pense qu'effectivement, il y a un certains nombres d'études qui arrêtent à la frontière, et on essaie de combler cette lacune-là actuellement à un rythme accéléré, je devrais dire, depuis 2009.

2715

On est content que ça s'accélère, mais ces études de linéaments n'ont pas été menées au Québec, sauf dans certains territoires particuliers, mais exactement le même type d'étude pourrait être mené au Québec, et ça n'a pas été fait encore.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Germain.

2720

**PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

2725

Pour revenir à la question de l'accessibilité des données que l'industrie peut avoir, ce qu'on a habituellement comme problématique, c'est que l'industrie a peur, d'ailleurs elle est surveillée de toute façon par les autorités des marchés financiers et autres, c'est des questions de délits d'initiés, donc du niveau scientifique, j'imagine que ça doit arriver régulièrement qu'il y a des ententes, que des professeurs signent des ententes de confidentialité.

2730

Donc ça veut dire, pensez-vous que ça serait faisable, le fameux juste milieu que vous cherchez, est-ce que ces professeurs pourraient avoir accès à ces différentes données là en s'engageant, en signant de telles ententes?

**PAR M. VINCENT CLOUTIER:**

2735

Bien rapidement, si on prend l'exemple des projets en cours, moi, j'ai des ententes de développées avec des compagnies minières pour avoir accès à une partie de leurs données, puis souvent, c'est des données qui n'auront pas d'impact au niveau financier. C'est qu'on parle de données de forage, de données de niveau d'eau, de données de chimie de l'eau mais l'état naturel.



2740 Il y a certains types de données qui causent pas de problèmes à ce niveau-là et qu'on peut utiliser par la suite.

**PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

2745 Très bien, je vous remercie.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Rapidement, monsieur Locat!

2750 **PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

2755 Votre dernière recommandation, vous indiquez qu'il faudrait éviter le forage dans les aquifères importants pour la communauté locale. Donc ici, on parle de l'évitement, si on veut, si j'ai bien compris cet aspect-là.

2760 Est-ce qu'actuellement, la réglementation en cours, elle est spécifique à ça ou est-ce qu'elle est assez précise par rapport à votre préoccupation? Est-ce que la réglementation parle d'une distance d'une prise d'eau pour une municipalité ou si elle parle de la distance de l'aquifère exploitée par la municipalité?

**PAR M. ALAIN ROULEAU:**

2765 Je pense qu'elle est surtout en termes de distance d'un point d'eau exploité et non pas en termes de distance de l'aire d'alimentation d'un puits.

Donc il y aurait des ajustements probablement à faire dans ce sens-là.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

2770 Donc c'est un peu le sens de votre commentaire ici, c'est l'aire d'alimentation dont on parle.

**PAR M. ALAIN ROULEAU:**

2775 C'est ça, sur l'ensemble de l'aire d'alimentation d'un puits et non pas uniquement le puits lui-même.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Merci.

2780

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Germain.

2785

**PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

Merci. J'ai une autre question qui est en page 15 de votre mémoire, lorsque vous parlez des possibilités de remontée des fluides à travers les roches.

2790

Bon, vous mentionnez une étude Hazen & Sawyer sur "cette possibilité est évoquée", mais au-delà de la possibilité, de l'évocation de la possibilité, est-ce que vous avez en main des données ou des études qui laissent penser que ça pourrait être un phénomène fréquent, occasionnel, extrêmement rare?

2795

Avez-vous des quelconques données que vous pourriez nous indiquer?

**PAR M. ALAIN ROULEAU:**

Non. Ça, malheureusement, on peut pas vous donner ça, parce qu'on l'a pas.

2800

C'est une technologie relativement récente, ça fait pas longtemps qu'on augmente la perméabilité d'une roche assez peu perméable.

2805

Bien, ça se faisait depuis des décennies dans des formations pétrolières ou gazières à grande profondeur qui étaient recouvertes d'un chapeau en quelque sorte imperméable qui avait maintenu justement ce gaz, ce pétrole-là à cette profondeur-là.

2810

Donc la fracturation des réservoirs de pétrole à grande profondeur, ça se fait depuis plusieurs décennies. Mais la fracturation d'un horizon imperméable pour en extraire le pétrole, c'est un gisement non conventionnel, donc ça, c'est plus récent.

Donc il y a pas eu, à ma connaissance encore, d'observations de ce phénomène-là.

2815

Donc c'est une préoccupation quand même, c'est une possibilité qui existe, parce qu'on voit à plusieurs endroits des eaux souterraines qui arrivent à la surface et qui viennent de grande

profondeur, qui viennent de kilomètres de profondeur et qui affectent la qualité de l'eau souterraine en surface.

2820 C'est comme ça qu'on a des sources d'eau minérale, des sources d'eau thermale, c'est de l'eau qui vient de grande profondeur et qui arrive à la surface.

**PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

2825 Donc c'est un phénomène qui peut se produire.

2830 Mais dans ce cas-ci, comment le suivre, dans le cas ici qui nous préoccupe, comment être capable de faire des suivis, par exemple, on a le Shale de Lorraine qui est par-dessus le Shale d'Utica, comment on peut faire un suivi si on veut savoir est-ce que le Lorraine pourrait être percé, puis il pourrait y avoir des remontées à moyen ou à long termes, ce serait quoi vos suggestions?

**PAR M. ALAIN ROULEAU:**

C'est une bonne question que vous posez là.

2835 **PAR M. VINCENT CLOUTIER:**

2840 Rapidement, il y a eu des cas qui sont un peu équivalents dans le bassin du Michigan où qu'il y avait de l'exploitation d'huile et aussi des formations salines, où qu'il y a eu de l'injection de fluides.

Il y a des études qui ont été faites pour documenter, dans ce cas-ci, dans la région de Sarnia en Ontario, des échanges de fluides entre les formations, parce qu'on avait des fluides plus salins à plusieurs centaines de mètres qui ont remonté vers un petit aquifère de surface.

2845 C'est des contextes un peu différents, mais qui pourraient servir, qui pourraient être utiles. Puis il y a eu des puits profonds qui avaient été installés pour mesurer les pressions à différentes profondeurs, pour voir aussi, est-ce qu'il y a des gradients qui montrent que les fluides, qui fait qu'on aurait une montée de fluides vers le haut.

2850 Ça fait que c'est peut-être le type de puits ou de suivi qui pourrait être fait dans nos formations ici, là.

**PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

2855           Donc ici, c'est ça, dans le cas de forages, il pourrait y avoir de tels suivis pour vérifier l'étanchéité en cours d'exploitation?

**PAR M. VINCENT CLOUTIER:**

2860           À différents niveaux, à différentes profondeurs.

**PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

2865           Très bien, je vous remercie.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

2870           Dans la littérature, on voit par exemple, dans l'Ouest, on parle de l'aquifère de St. Peter Sandstone par exemple, donc ce sont des grands ensembles qui vont des Rocheuses aux Prairies, est-ce qu'ici, on est en mesure de comprendre l'écoulement dans les massifs rocheux dont vous parlez entre, disons, le début du piémont appalachien et le centre de la vallée du Saint-Laurent, par exemple?

2875           Est-ce que cette information aussi serait intéressante à connaître pour cadrer les informations?

**PAR M. ALAIN ROULEAU:**

2880           Bien, ce serait très certainement pertinent. On a commencé à le faire dans le bassin de la rivière Châteauguay.

2885           Là actuellement, il y a un projet PACES dans le bassin des rivières Richelieu et Yamaska qui est mené, donc sur ces bassins versants là, on va avoir une première caractérisation, un premier portrait des zones de recharge dont une bonne partie va être dans les Appalaches ou dans le piémont des Appalaches, donc les zones de recharge sont surtout là-bas. Les zones de décharge sont surtout dans la partie avale des rivières avant qu'elles arrivent dans le Saint-Laurent.

2890           Donc on commence à le connaître pour ces rivières-là, maintenant il en reste un certain nombre d'autres où il va falloir mener des études également.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Merci.

2895 **PAR LE COMMISSAIRE GERMAIN:**

Une dernière question. En fait, c'est pas vraiment une question, c'est un petit rectificatif sur une note un petit peu plus légère!

2900 C'est qu'en introduction, votre première note de bas de page concernant l'utilisation du mot schiste, vous dites:

"Même si le BAPE a retenu l'expression gaz de schiste, le terme utilisé dans ce mémoire est gaz de shale afin de respecter la nomenclature et la définition géologique."

2905 Mais il est important de préciser que ce n'est pas le BAPE qui a retenu, c'est le MDDEP qui avait retenu gaz de schiste.

**PAR M. VINCENT CLOUTIER:**

2910 Merci de la précision.

**PAR M. ALAIN ROULEAU:**

2915 C'est sans rancune de notre part. On va continuer à utiliser shale quand même.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2920 Merci beaucoup messieurs.

---

**GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI**

2925 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'inviterais maintenant les deux (2) représentants du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, monsieur Denis Landry et Jacques Watso.

2930 Bonjour messieurs.

**PAR M. DENIS LANDRY:**

Denis Landry, chef de la Communauté de Wôlinak.

2935 **PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

Jacques Thériault Watso, conseiller au Conseil de Bande de Odanak et administrateur au Grand Conseil de la Nation Waban-Aki.

2940 Qu'est-ce que la grande Nation Waban-Aki! C'est pas dans mon mémoire, mais je vais vous faire un bref exposé.

C'est une entité politique qui gère les deux (2) communautés abénakises sur différents programmes.

2945 Les communautés abénakises se situent, pour la communauté de Wôlinak, sur la rivière Bécancour, et pour ma communauté, Odanak, sur le rivière Saint-François.

2950 Nous, on est sur des réserves, mais on va appeler ça des communautés. Nous occupons le territoire depuis des temps immémoriaux, et nous avons, je veux le préciser, je sais qu'on veut pas faire trop de politique avec ça, mais nous avons jamais cédé nos territoires d'aucune façon.

2955 Et le gros de l'exploitation de gaz de schiste se passe sur le territoire ancestral des Abénakis, notre territoire qui va de la rivière Richelieu jusqu'à la rivière Chaudière, du fleuve jusqu'à la Nouvelle-Angleterre.

Depuis plusieurs années qu'on fait des revendications sur nos terres qu'on n'a jamais cédées.

2960 Mais nous, les deux (2) Conseils se sont regroupés et se sont positionnés sur l'exploitation des gaz de schiste sur l'ensemble du territoire du Québec, et nous avons fait un petit mémoire.

Je vais le résumer dans mes mots, ça va être plus facile!

2965 Est-ce que tu voulais parler?

**PAR M. DENIS LANDRY:**

Non, tu peux continuer, Jacques.

2970

**PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

Gêne-toi pas, si tu veux parler.

2975 Bon, la position des communautés abénakises, c'est la suivante!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Le gouvernement...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, dernière ligne, "... et en particulier l'eau.")**

2980 L'eau qui est source de vie.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "Cette position...")**

2985 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, "... de la nation québécoise.")**

Mais tout particulièrement de notre propre nation, la Nation abénakise.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, "Elle reconnaît...")**

2990 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, fin, "... de l'environnement.")**

Dans ce contexte, on fait quelques recommandations.

2995 Nous, en tant que membres des Premières Nations, on aimerait ça qu'on soit consulté et qu'on participe activement au processus d'étude, au processus de gestion du territoire, des ressources naturelles qui occupent le territoire, parce que ça affecte pas juste la Première Nation d'Odanak et de Wôlinak ou les Abénakis, mais ça affecte d'autres Premières Nations qui occupent aussi le territoire depuis des temps immémoriaux eux aussi.

3000 On aimerait ça qu'il y ait des études approfondies sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste antérieures.

3005 L'encadrement rigoureux de l'exploration selon les normes environnementales que le gouvernement du Québec devrait chapeauter.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4<sup>e</sup> puce, 1<sup>re</sup> ligne, "Formation...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernière puce, fin, "... environnementaux.")**

3010

Sur ce, on aimerait ça que, bien nous, les Abénakis, on tourne pas le dos au développement économique et l'essor économique que peut apporter l'exploitation du gaz de schiste sur le territoire du Québec qui, en passant, est un territoire que les Abénakis n'ont jamais cédé, je tenais à le souligner!

3015

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "Cependant...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, "... d'en faire autant.")**

3020

C'est de s'assurer que toutes les données soient là, de s'assurer que vous avez fait vos devoirs, vous, le gouvernement, et le peuple québécois, et toutes les sphères qui entourent et sans oublier les Premières Nations, c'est de faire un choix juste et judicieux avant d'entamer de tels processus, pour s'assurer qu'il y ait pas de répercussions sur l'environnement et nos sept (7) générations futures.

3025

De plus, n'oublions pas qu'il est impératif que les Premières Nations soient consultées! Consultez, consultez, consultez les Premières Nations!

3030

**PAR M. DENIS LANDRY:**

Autrement dit, ce qu'on dit, c'est qu'on n'est pas contre l'exploitation des gaz de schiste, mais à certaines conditions qu'on entend régulièrement, je pense, il y a deux (2) parties qui s'affrontent dans ça, les gazières puis les gens environnementalistes puis tout. On comprend, nous, les deux (2) côtés.

3035

J'écoutais monsieur tout à l'heure qui disait, au niveau du développement économique, tout le monde profitait de ça, la restauration, les hôtels, les motels et tout, puis on comprend aussi les environnementalistes quand ils disent à un moment donné que c'est une exploitation qui est nouvelle, je pense que l'expérience est en train de se faire tranquillement. Puis on parle des lois aussi au niveau des hydrocarbures puis des choses comme ça qui sont pas encore adaptées.

3040

Nous, au niveau des consultations, bien, je pense pas que c'est avec le Bureau d'audiences publiques, je pense pas que ce soit une consultation au niveau des Premières Nations.

3045

On est vraiment, on n'est pas contre, on n'est pas pour, mais il faudrait vraiment en savoir plus.

On parle, juste chez nous à Bécancour, deux (2) puits, déjà deux (2) infractions, tu sais!

3050



Je pense que si les compagnies gazières mettent autant d'efforts à essayer de nous vanter l'exploitation de cette matière-là, bien, ils sont mal partis pour essayer de nous prouver ça. Et puis on s'en va à tâtons dans ça.

3055 Puis nous, justement, on dit au BAPE, dans l'ignorance, abstiens-toi. S'il y a des choses que tu es pas sûr, peut-être que ça va contaminer, peut-être que ça contaminera pas, on se pose des questions, puis on n'a pas de réponses. D'un autre côté, bien, il faut avoir des réponses avant de faire de quoi.

3060 Puis les permis, bien, personne a été consulté au niveau des permis.

Je pense qu'il faudrait voir à ça, là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3065 Merci beaucoup. Quand vous avez recommandé une équipe multidisciplinaire, c'était quoi vous voyiez exactement?

**PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

3070 On voit différents paliers de gouvernement, des gouvernements régionaux, des MRC, des membres des Premières Nations. On a l'instance de l'APNQL qui représente au niveau politique les Premières Nations qui peuvent déléguer quelqu'un à participer à ça.

3075 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Qui aurait comme rôle?

**PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

3080 Un rôle consultatif et participatif aussi.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3085 Par rapport aux projets qui sont déposés?

**PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

3090 Oui, certains projets, il y a plusieurs projets. Si on envisage un moratoire maintenant, théoriquement, on fait un moratoire, mais qu'il y ait une instance qui est là pour gérer tous les différents processus.

**PAR M. DENIS LANDRY:**

3095 Mais c'est un peu le même problème qu'on retrouve au niveau de toutes les exploitations, puis aussi au niveau des barrages hydroélectriques.

3100 Ce qu'on déplore, nous, c'est le manque de consultation, le manque de participation des Premières Nations à ces projets-là aussi. On n'est pas contre l'avancement, on sait très bien, nous, qu'aujourd'hui, le territoire se partage, puis ça, je pense que ça faisait partie de nos coutumes, partager le territoire et non se l'approprier.

Il y a des différences à ce niveau-là, mais on est d'accord avec ça.

3105 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Madame Trudeau.

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

3110 Est-ce que vous demandez une étude d'impact pour chaque puits qui est en exploration, au moment de l'exploration?

**PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

3115 Oui, au moment de l'exploitation.

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

3120 De l'exploitation!

**PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

3125 Dans ma communauté, à vingt-cinq kilomètres (25 km), il y a eu une phase exploratoire l'année passée par Talisman. On a demandé des comptes rendus, vu que ça se passait à

proximité de notre communauté, notre réserve qui est définie aujourd'hui comme réserve. Et puis c'est impossible d'avoir de l'information.

**PAR M. DENIS LANDRY:**

3130

Puis on parle aussi de territoires revendiqués présentement. Les revendications territoriales déposées au fédéral puis tout, là.

3135

Alors nous, on a des demandes au niveau revendications territoriales sur certaines parties du territoire. Il y a eu des puits qui ont été faits sur une partie de ce territoire-là.

3140

Ce qu'on demande au gouvernement du Québec puis du Canada, tu sais, c'est de s'asseoir avec les Premières Nations, étant donné que c'est déjà des revendications qui ont été acceptées en tant que revendications; il reste certaines étapes à franchir pour vraiment commencer à négocier à ce niveau-là.

3145

Puis on continue quand même d'exploiter le territoire et tout et tout. Les études environnementales, bien, si on regarde au niveau de chaque puits, oui, je pense que l'étude environnementale, s'il y a six mille (6000) puits de creusés dans tel espace, bien, il faut voir l'impact environnemental sur tous ces puits-là, parce qu'il peut y avoir des puits qui sont loin, d'autres qui sont moins loin.

Ça regroupe quand même le territoire où ce que les puits vont être creusés.

3150

Je parle pas, c'est comme Gentilly un peu, ils ont fait des études, le Bureau d'audiences publiques a fait des consultations aussi, puis on s'est rendu compte, nous, que le nucléaire, c'était pour une partie du territoire seulement et on restreignait l'étude environnementale par rapport aux vents sur un côté, soit à l'est, par rapport à l'ouest, tu sais, c'est des choses qui, je pense, qui sont très mal faites.

3155

On déplore aussi la façon que le gouvernement s'y prend pour passer les projets. Parce que c'est pas normal que les permis soient donnés avant le BAPE, là. Au moins, qu'on donne la chance aux citoyens de se prononcer puis de regarder les aboutissants, puis de regarder tout ce qui peut se passer à ce niveau-là.

3160

Mais on a toujours l'impression, quand on arrive au BAPE, c'est déjà décidé. C'est ça, là.

**PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

3165

J'aimerais compléter. Quand ça s'est fait sur votre territoire, il y a eu un forage, vous dites?

**PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

Oui.

3170 **PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

Alors ça s'est fait sur un terrain privé?

3175 **PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

Oui. Même les propriétaires ont pas pu avoir l'information, mais on a vu la flamme au bout de la chandelle.

3180 **PAR LA COMMISSAIRE TRUDEAU:**

Donc un propriétaire qui fait partie de votre...

3185 **PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

Il fait pas partie de la Bande, mais qui est à proximité de notre communauté.

N'empêche que l'exploitation, le forage se fait souterrain qui, en quelque part, aboutit pas loin de ma communauté.

3190 Mais c'est juste d'avoir de l'information.

**PAR M. DENIS LANDRY:**

3195 On parle de territoires traditionnels non cédés. On sait très bien que c'est pas nous qui possédons le droit québécois au niveau de la terre, à ce niveau-là. Nous, une belle petite réserve chez nous, un kilomètre carré (1 km<sup>2</sup>), Odanak un petit peu plus, mais c'est pour ça que tantôt, j'ai fait la nuance, le territoire revendiqué.

3200 Puis quand on parle de revendications territoriales, bien, c'est des demandes qui sont faites au fédéral, c'est des choses qui sont déjà acceptées à titre de négociations, mais il reste encore quelques étapes à négocier.

3205 On en a réglé dans le passé, donc il reste plus qu'elle, un territoire d'environ trente-cinq kilomètres carrés (35 km<sup>2</sup>) qui était une réserve avant ça.

Mais là, on parle du territoire ancestral. Si on parle de la rive sud, bien, je pense que Jacques ici vous a décrit les limites territoriales au niveau des Abénakis, on parlait de la rivière Chaudière à aller jusqu'à la rivière Richelieu puis qui va jusqu'en Nouvelle-Angleterre.

3210 Puis on parlait aussi, tantôt Jacques disait, on veut pas faire de politique, mais moi, je pense que c'est carrément de la politique.

3215 Parce que c'est le gouvernement qui donne les permis, c'est le gouvernement qui donne l'autorisation aux compagnies gazières d'exploiter le territoire, c'est aussi le gouvernement qui doit protéger les ressources naturelles. Alors à quelque part, là!

**PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

3220 Ayons une gestion saine de l'exploitation du territoire!

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

3225 Ma question était: est-ce qu'à l'occasion – donc la Nation Abénaki participe à des tables de concertation, des comités de discussion?

**PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

3230 Bien, il y a une politique au niveau fédéral et provincial sur la consultation des Premières Nations, mais la plupart du temps, c'est un haut fonctionnaire qui est consulté, qui avise aucunement les Premières Nations, tant abénakises que les dix (10) autres nations qui sont sur le territoire du Québec.

**PAR M. DENIS LANDRY:**

3235 On a tout le temps été mis au pied du fait accompli.

**PAR M. JACQUES THÉRIAULT WATSO:**

3240 En fin de consultation.

**PAR M. DENIS LANDRY:**

C'est comme je vous dis, je pense pas qu'une consultation, c'est le BAPE qui la donne.

3245 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Tout à fait. Merci beaucoup messieurs.

3250

---

**MICHEL HENRY**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3255 J'inviterais monsieur Michel Henry.

Bonjour monsieur.

**PAR M. MICHEL HENRY:**

3260

Bonjour messieurs. Je vais être rapide, je sais que j'ai pas beaucoup de temps.

C'est ça, mon nom est Michel Henry, moi, je demeure ici à Joly. Si je suis ici aujourd'hui, c'est parce qu'à matin, j'ai eu une surprise un peu.

3265

Ça faisait quelques jours que je voyais passer des camions, puis à Joly, ici, près d'ici, c'est à cinq kilomètres (5 km), c'est à deux kilomètres (2 km) de chez nous, c'est un demi-mille du village de Joly, la compagnie Gastem fait un forage, prépare le site.

3270

Gastem, c'est une des vingt quelques compagnies qui a des permis ici au Québec. Elle a une filiale qui est Alta Resources. Alta Resources, c'est la mine Malartic. Ça fait que tout de suite là, on voit que la Loi des mines est là pour protéger un petit groupe d'amis du Parti libéral du Québec. Je me gênerai pas, et puis de la mafia carrément.

3275

Moi, j'ai travaillé sur une dizaine de puits ici dans Lotbinière, pour SOQUIP dans le temps. J'ai travaillé pour Talisman, j'ai travaillé pour BHP, j'ai travaillé pour plusieurs compagnies.

Et puis je vais vous dire de quoi, depuis qu'on entend parler les gaz de schiste, je vais vous dire de quoi, jamais je retravaillerai pour ces compagnies-là, jamais!

3280

De un, ces compagnies-là, Talisman, si on regarde ce qui se passe dans le passé puis qui le fait encore, on paie des gens ici, on passe sur les propriétaires, puis on leur donne pratiquement rien.

3285 Puis au Soudan, on paie des gens, des mercenaires à cinq mille piastres (5000 \$) par jour pour éloigner les propriétaires fonciers, pour avoir les terres, pour avoir le pétrole dessous. C'est affolant.

3290 Quand on dit que le puits est étanche, là, ça, c'est la plus belle "bullshit". Parce que du ciment, c'est une matière vivante, puis ça respire, puis c'est pas vrai que le ciment va étancher un puits.

3295 Cimenter des puits, j'en ai fait, je vais vous dire de quoi, on voulait même m'engager, parce que j'avais le tour là-dessus.

Puis quand on voit sur un forage, qu'il arrive une vanne de vingt quelque mille litres, puis qu'on déverse les vingt quelque mille litres d'acide muriatique, vous savez ce que c'est de l'acide muriatique, dans le fond du puits, aïe où ce qu'il s'en va, cet acide-là?

3300 Puis quand j'ai vu, parce que je fais des recherches depuis cinq (5) ans sur ce qu'on appelle un peu notre mafia québécoise, puis qui qui se cache derrière, les cravates, parce que dans mon livre, ça va être bien indiqué, le nom des cravates va tout être installé, je regarde ça, je me dis, mais ça a pas de bon sens!

3305 Puis ça se fait devant tout le monde. Puis ici, j'ai demandé tout à l'heure, j'ai dit, y a-t-il un mémoire de la municipalité de Saint-Flavien et de Laurier-Station? Parce qu'ici, là, on est situé dans un endroit stratégique un peu.

3310 Ici à Saint-Flavien, c'est comme à Pointe-du-Lac. On a ce qu'on appelle un réservoir. À Pointe-du-Lac, c'est deux (2) BCF, ici c'est à trois point sept-quatre (3,7-4) BCF, mais c'est fait comme une bouteille de Coke de travers un peu, près de l'église de Saint-Flavien.

3315 Le site sur la terre de monsieur Moreau qui est à la sortie du village de Saint-Flavien, j'étais là quand on a fait le puits qui est là. À trois cents pieds (300 pi) à droite, on a un forage qui a été fait par Intragaz, puis l'autre bord de la rue, sur les terres de madame Côté, il y a quatre (4) ou cinq (5) forages qui ont été faits.

3320 La municipalité de Saint-Flavien puis de Laurier-Station sont directement impliquées, mais c'est un réservoir, c'est pas des forages transversaux. Ils en ont fait des forages transversaux sur la douzaine de forages qu'ils ont faits là, mais les produits chimiques y ont été quand même.

Puis fessez-moi quelqu'un, il y a pas aucun des représentants, maire de la municipalité de Saint-Flavien puis de Laurier-Station qui vont venir ici présenter un mémoire aujourd'hui!

3325 Puis moi, Gastem ici à Joly, la branche qui passe sur le lot à monsieur Sauveur Côté, je vais vous dire de quoi, la petite rivière passe en arrière de chez nous, c'est une branche de la rivière aux Ormes à Joly, la truite, là, je vais vous dire de quoi, elle va prendre le bord.

3330 Mais quand j'ai vu que Talisman avait vidé l'eau des fracturations qu'ils avaient faites à Leclercville, à Lotbinière, dans la rivière du Chêne, bien voyons!

Les gens, il faudrait qu'ils comprennent une chose, ces gens-là. La vie, c'est l'eau. Y a-t-il de quoi de plus important que l'eau dans la vie?

3335 Moi, j'aurais aimé quasiment sortir puis aller chercher le gallon d'eau qui vient de la Pennsylvanie. Un de mes amis qui passe en Pennsylvanie, puis il y avait un gars qui manifestait en avant d'un restaurant, puis j'ai un gallon d'eau qui vient de là, moi, pour vous, pour vous désaltérer à soir.

3340 J'aimerais quasiment vous le donner, parce que c'est beau à voir, le gallon d'eau.

Mais par quel miracle que les procédés, Jésus-Christ a fait du vin avec de l'eau, mais par quel miracle vous allez enlever le caustique puis l'acide muriatique dans l'eau qui a servi à faire la fracturation dans les puits? J'aimerais avoir une réponse.

3345 Puis moi, pour ce qui est là-dedans, je regarde tout ça, puis je regarde les gens, c'est normal que les gens se lèvent, mais j'en vois pas bien bien se lever ici.

3350 Puis tout ce que je pense de ça, là, tout est pipé d'avance. Le BAPE ici, là, c'est pipé d'avance. C'est une façade, c'est un exercice pour, vous allez sortir un papier qui va être ça de haut, qui va être tabletté, puis il y aura rien qui va se faire là-dedans, puis tout va continuer.

Il y a des gens que je pense qui sont au-dessus de leurs affaires présentement.

3355 Ça fait que pour finir, comme je vous dis, moi, je pense, avez-vous déjà vu un mafieux, ça, je demande la réponse ici aux gens en arrière puis à vous, avez-vous déjà vu un mafieux ou un Hell's avoir le respect de la vie?

Pensez-vous, vous pouvez vous reposer la question, pensez-vous qu'il va avoir le respect de l'environnement?

3360 Aïe, c'est hallucinant de voir ce qui se passe. Puis je comprends pas pourquoi qu'il y ait pas plus de monde qui montent aux barricades.



3365 Parce que les gens qui sont pris avec ça, vous savez, vous faire servir de l'eau par un camion, c'est grave. Puis les gaz de schiste, il faut pas s'en faire, ici, près du premier puits que SOQUIP a fait...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3370 En vingt (20) secondes, parce que vous excédez!

**PAR M. MICHEL HENRI:**

3375 ... c'est pas des gaz de schiste, c'est de la houille qui sort d'un petit cours d'eau qui s'en va dans la rivière du Chêne.

3380 Puis quand on pêche là, on les voit monter, les ballounes. Quand j'ai travaillé au tunnel Lotbinière-Grondines, je le faisais brûler avec un "lighter" dans le fond du tunnel. Il en sort partout, des gaz de schiste.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup pour votre témoignage.

3385

---

**DROIT DE RECTIFICATION  
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS**

3390

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Maintenant, on a deux (2) rectificatifs des personnes expertes.

3395

J'inviterais madame Francine Audet du MDDEP à venir faire son rectificatif.

Bonjour.

**PAR Mme FRANCINE AUDET:**

3400

Bonjour. C'est concernant l'intervenant de l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne qui mentionnait, et aussi du dernier, le Groupe de recherche interuniversitaire, qui

mentionnaient qu'il n'y avait pas de distances des forages par rapport à certains puits ou aux puits municipaux.

3405

Je voulais préciser que dans le Règlement sur le pétrole, le gaz naturel et les réservoirs souterrains, à l'article 22, il y a des distances prévues des forages par rapport à certains puits.

Et il est aussi interdit de forer dans l'aire d'alimentation d'un puits municipal.

3410

C'est un règlement qui relève du MRNF, mais je me permets de faire la rectification.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

3415

OK, merci beaucoup.

---

**TALISMAN ENERGY**

3420

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Vincent Perron.

3425

**PAR M. VINCENT PERRON:**

C'est pour rectifier un fait présenté par l'intervenant précédent, comme de quoi Talisman Energy avait vidé ses eaux de fracturation de son site de Leclercville dans la rivière du Chêne.

3430

Donc c'est pour vous mentionner qu'on a deux (2) puits de forés à Leclercville. Le premier puits, les eaux de fracturation usées ont été acheminées à Drummondville, en accord avec notre certificat d'autorisation et également, puisque ces eaux-là rencontraient les critères de rejet dans le réseau d'égout de la ville de Drummondville.

3435

Et le deuxième puits qui a été foré à Leclercville, les eaux de fracturation usées ont été transférées sur notre site Gentilly pour être réutilisées et également transférées à Fortierville, toujours en accord avec le certificat d'autorisation du site de Leclercville.

Donc c'est un fait que je voulais rectifier.

3440

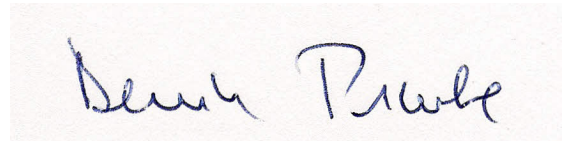
**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup.

3445 Maintenant, la séance est terminée, et nous allons reprendre nos travaux à compter de dix-huit heures trente (18 h 30). Merci beaucoup.

3450 \_\_\_\_\_  
SÉANCE AJOURNÉE AU 24 NOVEMBRE 2010 À DIX-HUIT HEURES TRENTÉ (18 H 30)

3455 Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

A rectangular box containing a handwritten signature in blue ink that reads "Denise Proulx".

DENISE PROULX, s.o.

3460